

# Rapport annuel sur le Prix et la Qualité du Service public d'assainissement collectif

## Entité de gestion d'assainissement collectif Service en régie

Exercice 2023

Rapport relatif au prix et à la qualité du service public de l'eau potable pour l'exercice présenté conformément à l'article L22245 du CGCT et au décret du 2 mai 2007

Tout renseignement concernant la réglementation en vigueur, la définition et le calcul des différents indicateurs peut être obtenu sur le site <u>WWW.Services.eaufrance.fr</u>, rubrique «<del>1'Observatoire</del> »

#### Table des matières

1.	Caractérisation technique du service		3
	1.1 Présentation du territoire desservi		
	1.2 Mode de gestion du service		
	1.3 Estimation de la population desservie (D201.0)		
	1.4 Nombre d'abonnés		
	1.5 Volumes facturés		
	1.7 Autorisations de déversements d'effluents industriels (D.202.0)		
	1.8 Linéaire de réseaux de collecte (hors branchements) et/ou transfert.		
	1.9 Ouvrages d'épuration des eaux usées		
	1.10. Quantités de boues issues des ouvrages d'épuration (D203.0)		
	1.10.1 Quantités de boues produites par les ouvrages d'épuration		
	1.10.2 Quantités de boues évacuées des ouvrages d'épuration		
	1.10.3 Sous-produits issus des ouvrages d'épuration		
2.	Tarification de l'assainissement et recettes du service		9
	2.1 Modalités de tarification		
	2.2 Facture d'assainissement type (D204.0)		
	2.3 Historique des tarifs depuis la prise de compétence en 2020		
_	2.4 Recettes		
3.	Indicateurs de performance		
	3.1 Taux de desserte par le réseau d'assainissement collectif (P201.1)		13
	3.2 Indice de connaissance et de gestion patrimoniale des réseaux (P20)		
	<ul><li>3.3 Conformité de la collecte des effluents (P203.3)</li><li>3.4 Conformité des équipements des stations de traitement des eaux use</li></ul>		
	3.5 Conformité de la performance des ouvrages d'épuration (P205.3)		
	3.6 Taux de boues évacuées selon les filières conformes à la réglementa		
	3.7 Taux de débordement des effluents dans les locaux des usagers (P2:		
	3.8 Points noirs du réseau de collecte (P252.2)		
	3.9 Taux moyen de renouvellement des réseaux de collecte (P253.2)		
	3.10 Conformité des performances des équipements d'épuration (P254.		
	3.11 Indice de connaissance des rejets au milieu naturel (P255.3)		
	3.12 Durée d'extinction de la dette de la collectivité (P256.2)		
	3.13 Taux d'impayés sur les factures de l'année précédente (P257.0) 3.14 Taux de réclamations (P258.1)		
	3.15 Autre indicateur technique : données de consommation énergétiqu		
4.	Financement des investissements		
٦.	4.1 Montants financiers		
	4.2 Etat de la dette du service		
	4.3 Amortissements		
	4.4 Présentation des projets à l'étude en vue d'améliorer la qualité du se		
	performances environnementales du service et montants prévisionnels	des travaux	24
	4.5 Présentation des programmes pluriannuels de travaux adoptés par l'		
	cours du dernier exercice		
5.	1		
	5.1 Abandons de créance ou versements à un fonds de solidarité (P207.		
	5.2 Opérations de coopération décentralisée (cf. L 1115-1-1 du CGCT)	••••••	25
6.	Tableau récapitulatif des indicateurs		26
Aı	nnexes 1, 2, 3 et 4	Accusé de réception en préfecture 023-200034825-20240926-210_24-DE Date de télétransmission : 08/10/2024 Date de réception préfecture : 08/10/2024 27 à	76

### 1. Caractérisation technique du service

# 1.1 Présentation du territoire desservi

Le service est géré au niveau ☐ commu ☐ interce			
Nom de la collectivité : COMMUN	AUTE D'AGGLOMERATION DU GRANI	D GUER	ЕТ
• Nom de l'entité de gestion : "assain	issement collectif' en régie		
Caractéristiques (commune, EPCI et	et type, etc.) : Communauté d'agglomérati	on	
• Compétences liées au service :			
		Oui	Non
	Collecte		
	Transport		
	Dépollution		
	Contrôle de raccordement	$\overline{\checkmark}$	
	Elimination des boues produites	$\checkmark$	
Et à la demande des propriétaires :	Les travaux de mise en conformité de la partie privative du branchement		Ø
	Les travaux de suppression ou d'obturation des fosses		$\square$
Bussière-Dunoise, Gartempe, <b>Guéro</b> Blanc, Saint-Christophe, Saint-Fiel	érentes au service, secteurs et hameaux des et, Jouillat, La Brionne, La Chapelle-Taillef , Saint-Laurent, Saint-Léger-le-Guérétois, S aint-Victor-en-Marche, Saint-Yrieix-les-Boi	ert, La Sa Saint-Silv	aunière, Montaigut-le- rain-Montaigut, Saint-
	délégation de service public (DSP), le service régie de l'assainissement de la Communau		
• Existence d'une CCSPL	☑ Oui	□ No₁	n
- Délibération du conseil	communautaire n° 165/20 du 19/11/20		
- Déliberation du conseil	communautaire n° 201/20 du 10/12/2020		
• Existence d'un zonage	☐ Oui, date d'approbation*:pas de zonage d'assainissement intercor		n

(1) Existence d'un règlement de service ☑ Oui, date d'approbation\* : délibération n° 182/22 du 24/06/2022

\* Approbation en assemblée délibérante

#### 1.2 Mode de gestion du service



Le service est exploité en régie par Régie à autonomie financière

#### 1.3 Estimation de la population desservie (D201.0)



Est ici considérée comme un habitant desservi toute personne – y compris les résidents saisonniers – domiciliée dans une zone où il existe à proximité une antenne du réseau public d'assainissement collectif sur laquelle elle est ou peut être raccordée.

Le service public d'assainissement collectif dessert 18 487 habitants au 31/12/2023 (18 220 au 31/12/2022).

#### 1.4 Nombre d'abonnés



Les abonnés domestiques et assimilés sont ceux redevables à l'Agence de l'eau au titre de la pollution de l'eau d'origine domestique en application de l'article L213-10-3 du Code de l'environnement.

Le service public d'assainissement collectif dessert **8 459 abonnés** au 31/12/2023 (8 459 au 31/12/2022). La répartition des abonnés par commune est la suivante :

Commune	Nombre total d'abonnés 31/12/2022	Nombre d'abonnés au 31/12/2023	Nombre d'habitants desservis (estimation) au 31/12/2023
Ajain	142	140	273
Anzême	146	146	215
Bussière-Dunoise	270	267	337
Gartempe	16	16	19
Guéret	5 203	5 245	12 954
Jouillat	54	54	69
La Brionne	69	71	156
La Chapelle-Taillefert	68	66	127
La Saunière	140	140	304
Montaigut-le-Blanc	72	66	100
Saint-Christophe	8	8	14
Saint-Fiel	255	256	491
Saint-Laurent	175	177	334
Saint-Léger-le-Guérétois	68	68	121
Saint-Silvain-Montaigut	23	23	29
Saint-Sulpice-le-Guérétois	425	423	744
Saint-Vaury	482	475	777
Saint-Victor-en-Marche	62	64	98
Saint-Yrieix-les-Bois	131	130	159
Sainte-Feyre	574	550	1 042
Savennes	76	74	124
Total	8 459	8 459	18 487

Le nombre d'abonnés 2023 n'a pas évolué par rapport à 2022

Nombre d'abonnés potentiels déterminé à partir du document de zonage d'assainissement : non connu

La densité linéaire d'abonnés (nombre d'abonnés par km de réseau hors branchement est de **33,08 abonnés/km** au 31/12/2023 (33,07 abonnés/km au 31/12/2022).

Le nombre d'habitants par abonné (population desservie rapportée au nombre d'abonné) est de **2,18** habitant/abonné au 31/12/2023 (2,15 habitant/abonné au 31/12/2022).

#### 1.5 Volumes facturés



	Volumes facturés durant l'exercice 2022 en m <sup>3</sup>	Volumes facturés durant l'exercice 2023 en m <sup>3</sup>	Variation en %
Abonnés domestiques (1)	934 377	900 469	
Abonnés non domestiques (Guéret)	6 758	Non connu	
Total des volumes facturés aux abonnés	941 135	900 469	-4,3 %

<sup>(1)</sup> Les abonnés domestiques et assimilés sont ceux redevables à l'Agence de l'eau au titre de la pollution de l'eau d'origine domestique en application de l'article L213-10-3 du Code de l'environnement.

#### 1.6 Détail des imports et exports d'effluents



Les exportations d'effluents concernent la station d'épuration des Gouttes de Guéret.

Export vers step de Guéret	Volumes exportés durant l'exercice 2022 en m <sup>3</sup>	Volumes exportés durant l'exercice 2023 en m <sup>3</sup>	Variation en %
Effluents E.U. réseau de Saint-Fiel	7 458		
Effluents E.U. réseau de Ste Feyre	56 067		
Effluents E.U. réseau de Saint-Sulpice le G.	19 837		
Total des volumes exportés	83 362		%

A partir de 2022, l'arrêt de la station d'épuration de Sainte-Feyre a contribué à augmenter significativement les volumes d'eaux usées arrivant à la station d'épuration des Gouttes.

Import d'effluents de natures diverses (à la step de Guéret uniquement)	Volumes importés durant l'exercice 2022 en m <sup>3</sup>	Volumes importés durant l'exercice 2023 en m <sup>3</sup>	Variation en %
- Lixiviats de CET	4 885	4 963	
- Matières de vidange (ANC)	3 173	2 867	
- Boues liquides (autres step)	351	437	
Total des volumes importés	8 409	8 271	11,6 %

#### 1.7 Autorisations de déversements d'effluents industriels (D.202.0)



Le nombre d'arrêtés autorisant le déversement d'eaux usées non-domestiques signés par la collectivité responsable du service de collecte des eaux usées en application et conformément aux dispositions de l'article L1331-10 du Code de la santé publique est de **2** au 31/12/2023 (2 au 31/12/2022).

#### Il s'agit de:

- ✓ Société AMIS à Guéret
- Etablissement de santé MGEN (centre médical) à Sainte-Feyre : Convention de déversement dans le réseau collectif de Guéret

#### 1.8 Linéaire de réseaux de collecte (hors branchements) et/ou transfert



Le réseau de collecte et/ou transfert du service public d'assainissement collectif est constitué de :

- \* 112,86 km de réseau unitaire hors branchements
- \* 142,88 km de réseau séparatif d'eaux usées hors branchements

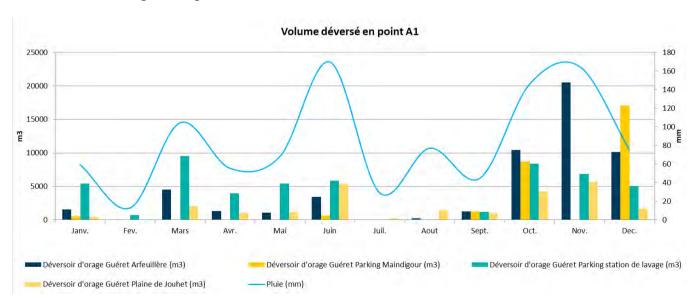
soit un linéaire de collecte total de 255,74 km (255,76 km au 31/12/2022).

5 ouvrages permettent la maîtrise des déversements d'effluents au milieu naturel par temps de pluie.

Type d'équipement	Localisation	Volume éventuel de stockage
Bassin de stockage des E.U. (réutilisation bassin de clarification de l'ancienne step)	La Chapelle Taillefert « PR bourg »	Environ 25 m <sup>3</sup>
Bassin tampon (réutilisation bassin stabilisation/activation de l'ancienne step)	Saint-Vaury « bourg »	Environ 200 m <sup>3</sup>
Bassin d'orage (réutilisation bassin de l'ancienne step)	Ancienne step – Ste Feyre	170 m <sup>3</sup>
Bassin d'orage	Avenue René Cassin - Guéret	2 500 m <sup>3</sup>
Bassin d'orage	Pommeyroux - Guéret	2 500 m <sup>3</sup>

Sur Guéret, il existe 4 déversoirs d'orage (DO) équipés de débimètres permettant de mesurer les volumes déversés :

- DO « Arfeuillère »
- DO « Plaine de Jouhet »
- DO « Parking station de lavage »
- DO « Parking Maindigour »



#### 1.9 Ouvrages d'épuration des eaux usées



Le service gère 32 stations de traitement des eaux usées (STEU) qui assurent le traitement des eaux usées.

L'Annexe 2 présente les caractéristiques des 32 stations d'épuration gérées en régie.

#### 1.10. Quantités de boues issues des ouvrages d'épuration (D203.0)

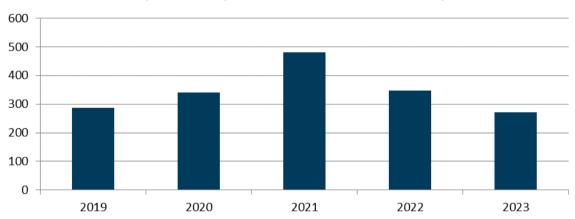
#### 1.10.1 Quantités de boues produites par les ouvrages d'épuration



Seule la station d'épuration des Gouttes de Guéret a une production régulière de boues qui sont évacuées vers une filière d'épandage agricole. En 2023, la quantité de boues produites a été de **271,8 tonnes** de matières sèches (9 965 m³).

En 2023, le caractère hygiénisant réglementaire (traitement à la chaux) a été respecté et a permis l'épandage agricole des boues.

#### Boues produites par tonne de matière sèche par an



Il y a par ailleurs eu curage de lagunes pour des step de plus petite capacité : Ajain, Jouillat et Saint-Fiel.

#### 1.10.2 Quantités de boues évacuées des ouvrages d'épuration



Boues évacuées entre le 1er janvier et le 31 décembre	Exercice 20 en tMS	23	Rappel Exercice 2022 en tMS
Station d'épuration des Gouttes (Guéret) (Code Sandre : 0423096S0006)	294	1,3	382,2
Station d'épuration du Bourg (Jouillat) (Code Sandre : 0423101S0001)	35,	7	0
Station d'épuration du Bourg et du lotissement des Verrines (St-Fiel) (Code Sandre : 0423195S0001)	97,	4	0
Station d'épuration Route de Guéret (Ajain) (Code Sandre : 0423002S0001)	117,	9	0
Station d'épuration du Chen (Le bourg) (Saint-Laurent) (Code Sandre : 0423206S0001)		0	254,9
Total des boues évacuées	Accusé d <b>5.45</b> er 023-200034825	on e 20240	n préfecture <b>637,1</b> 926-210_24-DE
	Date de télétran Date de réception		on: 08/10/2024 ecture: 08/10/2024

#### 1.10.3 Sous-produits issus des ouvrages d'épuration



La station d'épuration des Gouttes de Guéret génère des sous-produits au niveau de certains ouvrages de la filière qui nécessitent d'être évacués pour une élimination en centre spécialisé :

Export des sous-produits (à la step de Guéret uniquement)		Quantité évacuée en 2023 en kg	Destination pour traitement/valorisation
-	Refus de dégrillage	33 600	Collecte des O.M. vers CET de Gournay
-	Sables	53 060	CET
_	Huiles/graisses	0	Step de Châteauroux

# 2. <u>Tarification de l'assainissement et recettes du</u> service

#### 2.1 Modalités de tarification



La facture d'assainissement collectif comporte une part proportionnelle à la consommation de l'abonné, et peut également inclure une part indépendante de la consommation, dite part fixe (abonnement, etc.).

Les tarifs applicables aux 01/01/2022 et 01/01/2023 sont les suivants :

	Au 01/01/2023	Au 01/01/2024
Frais d'accès au service :	0	0
Participation pour l'Assainissement Collectif (PAC) <sup>(1)</sup>		
Participation aux frais de branchement		

<sup>(1)</sup> Cette participation, créée par l'article 30 de la loi de finances rectificative pour 2012 n° 2012-354 du 14 mars 2012, correspond à l'ancienne Participation pour le Raccordement au Réseau d'Assainissement (PRRA), initialement Participation pour Raccordement à l'Egout (PRE)

Tarifs	Au 01/01/2023	Au 01/01/2024				
Part de la collectivité (mo	Part de la collectivité (moyenne des tarifs)					
Part fixe (€ HT/an) – valeur la plus representée sur périmètre de la	régie					
Abonnement (1)	75,00 €	75,00 €				
Prix au m³	2,08 €/m³	2,15 €/m³				
Autre :	€	€				
Taxes et redev	ances					
Taxes						
Taux de TVA (2)	10 %	10 %				
Modernisation des réseaux de collecte (Agence de l'Eau)	0,16 €/m³	0,16 €/m³				
VNF rejet :	€/m³	€/m³				
Autre :	€/m³	€/m³				

<sup>(1)</sup> Cet abonnement est celui pris en compte dans la facture 120 m³.

Commentaire concernant le montant HT de la part fixe annuelle 2024 revenant à la collectivité :

⇒ 8 tarifs différents avec Minimum = 25 € HT; Maximum = 140 € HT

Les délibérations fixant les différents tarifs et prestations aux abonnés pour l'exercice sont les suivantes :

- ➤ Délibération n° 329/23 du 14/12/2023 fixant les tarifs du service de l'assainissement au 01/01/2024
- ▶ Délibération n° 327/23 du 14/12/2023 fixant les tarifs pour le dépotage d'effluents extérieurs (boues, lixiviats, matières de vidange) à la station d'épuration des Gouttes (Guéret) Année 2024
- ➤ Délibération n° 224/22 du 24/11/2022 fixant les tarifs du service de l'assainissement au 01/01/2023
- ➤ Délibération n°180/22 du 24/06/2022 adoptant le bordereau des prix de prestations annexes relatives à l'assainissement

#### 2.2 Facture d'assainissement type (D204.0)



Les tarifs applicables au 01/01/2023 et au 01/01/2024 pour une consommation d'un ménage de référence selon l'INSEE ( $120~\text{m}^3/\text{an}$ ) sont :

Cette facture type est établie à partir de la valeur de part fixe d'abonnement la plus représentée (au moins 50%) et de la part variable unique.

Facture type	Au 01/01/2023 en €	Au 01/01/2024 en €	Variation en %
Part de	e la collectivité		
Part fixe annuelle	75,00	75,00	0%
Part proportionnelle	249,60	258,00	3,4%
Montant HT de la facture de 120 m³ revenant à la collectivité	324,60	333,00	2,6%
Part du délégataire (en co	as de délégation de serv	rice public)	
Part fixe annuelle			%
Part proportionnelle			%
Montant HT de la facture de 120 m³ revenant au délégataire			%
Taxes	et redevances		
Redevance de modernisation des réseaux de collecte (Agence de l'Eau)	19,20	19,20	0%
VNF Rejet :			
Autre :			%
TVA	34,38	35,22	2,4%
Montant des taxes et redevances pour 120 m <sup>3</sup>	53,58	54,42	1,6%
Total	378,18	387,42	2,4%
Prix TTC au m³	3,15	3,23	2,5%

ATTENTION : si la production et/ou le transport sont effectués par un autre service et sont facturés directement à l'abonné, il convient de rajouter ces tarifs dans le tableau précédent.

Lors de sa séance du 17 octobre 2022, le Conseil d'exploitation des régies a validé le scenario d'harmonisation et de convergence tarifaire des prix de l'assainissement sur une période de 10 ans, visant à réduire progressivement l'écart entre le Minimum tarifaire à 2,58 € TTC/m³ (Guéret) et le Maximum tarifaire à 3,84 € TTC/m³ (Anzême).

En 2023, l'écart tarifaire est de 38 %. Il était de 49 % en 2022 (voir tableau ci-après).

La tarification de l'année 2024 pour chaque commune est détaillée dans le tableau ci-dessous :

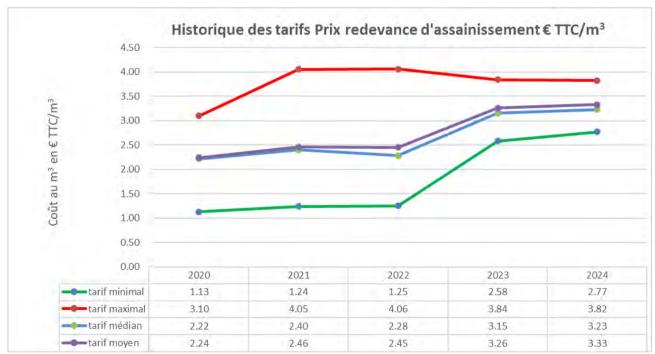
COMMUNE REGIE	<b>VP.191</b> Part fixe € HT	Part variable € HT	Part variable pour 120 m3 € HT	VP.217 Redevance AELB € HT	Facture 120 m³ € HT	<b>VP.213</b> TVA (10,0%)             € HT	Facture 120 m³ € TTC	D204.0 Prix au m3 2024 € TTC/m³	Rappel 2023 € TTC/m³
AJAIN	75.00	2.150	258.00	19.20	352.20	35.22	387.42	3.23	3.15
ANZEME	140.00	2.150	258.00	19.20	417.20	41.72	458.92	3.82	3.84
LA BRIONNE	85.00	2.150	258.00	19.20	362.20	36.22	398.42	3.32	3.33
BUSSIERE DUNOISE	75.00	2.150	258.00	19.20	352.20	35.22	387.42	3.23	3.15
LA CHAPELLE TAILLEFERT	75.00	2.150	258.00	19.20	352.20	35.22	387.42	3.23	3.15
GARTEMPE	125.00	2.150	258.00	19.20	402.20	40.22	442.42	3.69	3.70
GUERET	25.00	2.150	258.00	19.20	302.20	30.22	332.42	2.77	2.58
JOUILLAT	75.00	2.150	258.00	19.20	352.20	35.22	387.42	3.23	3.15
MONTAIGUT LE BLANC	84.00	2.150	258.00	19.20	361.20	36.12	397.32	3.31	3.26
LA SAUNIERE	84.00	2.150	258.00	19.20	361.20	36.12	397.32	3.31	3.26
SAVENNES	75.00	2.150	258.00	19.20	352.20	35.22	387.42	3.23	3.20
ST CHRISTOPHE	115.00	2.150	258.00	19.20	392.20	39.22	431.42	3.60	3.61
STE FEYRE	75.00	2.150	258.00	19.20	352.20	35.22	387.42	3.23	3.15
ST FIEL	98.00	2.150	258.00	19.20	375.20	37.52	412.72	3.44	3.43
ST LAURENT	75.00	2.150	258.00	19.20	352.20	35.22	387.42	3.23	3.15
ST LEGER LE GUERETOIS	75.00	2.150	258.00	19.20	352.20	35.22	387.42	3.23	3.15
ST SILVAIN MONTAIGUT	75.00	2.150	258.00	19.20	352.20	35.22	387.42	3.23	3.22
ST SULPICE LE GUERETOIS	115.00	2.150	258.00	19.20	392.20	39.22	431.42	3.60	3.61
ST VAURY	75.00	2.150	258.00	19.20	352.20	35.22	387.42	3.23	3.15
ST VICTOR EN MARCHE	75.00	2.150	258.00	19.20	352.20	35.22	387.42	3.23	3.15
ST YRIEIX LES BOIS	75.00	2.150	258.00	19.20	352.20	35.22	387.42	3.23	3.15
Minimum	25.00	2.150	258.00	19.20	302.20	30.22	332.42	2.77	2.58
Maximum	140.00	2.150	258.00	19.20	417.20	41.72	458.92	3.82	3.84

Ecart tarifaire maxi/mini: 38.1%

48.9%

#### 2.3 Historique des tarifs depuis la prise de compétence en 2020

Rappel : Calcul du tarif au m³ en €TTC sur facture type de 120 m³



- Resserrement de l'écart des tarifs entre minimum et maximum depuis 2020
- Augmentation sur une période de 5 ans de :
  - 145 % du tarif minimal
  - 23,2 % du tarif maximal
  - 45,5 % du tarif moyen et de 48,6% du tarif médian

La facturation est effectuée avec une fréquence :

	annuelle
$\checkmark$	semestrielle
	trimestrielle
	quadrimestrielle

Pour chaque élément du prix ayant évolué depuis l'exercice précédent, les éléments explicatifs (financement de travaux, remboursement de dettes, augmentation du coût des fournitures, etc.) sont les suivants :

- Intégration de la Ville de Guéret dans la régie de l'assainissement

Les factures Assainissement 2024 (8) sont présentées en Annexe 1.

#### 2.4 Recettes



#### Recettes de la collectivité :

Type de recette	Exercice 2022 en €	Exercice 2023 en €	Variation en %
Redevance eaux usées usage domestique	1 533 767,39	2 232 210,97	
dont part fixe	250 830,62	340 377,88	
Redevance eaux usées usage non domestique			
dont part fixe			
Régularisations (+/-)			
Total recettes de facturation	1 533 767,39	2 232 210,97	47,8 %
Recettes de raccordement (réalisation/contrôle)	2 951,30	43 431,18	
Prime de l'Agence de l'Eau			
Contribution au titre des eaux pluviales			
Recette pour boues et effluents importés (Guéret)	70 893,59	98 187,69	
Contribution exceptionnelle du budget général			
Autres recettes (redevance Agence de l'Eau)	35 141,54	136 148,17	
Total autres recettes	108 986,43	277 767,04	142, 2 %
Total des recettes	1 642 753,82	2 509 978,01	54,4 %

#### Recettes globales au 31/12/2023:

➤ Total des recettes : 2 509 978,01 € (1 642 753,82 € en 2022)

➤ Recettes (vente aux abonnés) : 2 368 359,14 € (1 568 908,93 € en 2022)

#### 3. Indicateurs de performance

#### 3.1 Taux de desserte par le réseau d'assainissement collectif (P201.1)



Cet indicateur est le ratio entre le nombre d'abonnés desservis par le réseau d'assainissement collectif et le nombre d'abonnés potentiels déterminé à partir du document de zonage d'assainissement.

taux de desserte par les réseaux d'eaux usées =  $\frac{\text{nombre d'abonnés desservis}}{\text{nombre d'abonnés potentiels}} *100$ 

Pour l'exercice 2023, le taux de desserte par les réseaux d'eaux usées est de \_\_\_\_\_\_% des abonnés potentiels : donnée non disponible

# 3.2 Indice de connaissance et de gestion patrimoniale des réseaux (P202.2B)



L'indice de connaissance et de gestion patrimoniale des réseaux de collecte des eaux usées a évolué en 2013 (indice modifié par l'arrêté du 2 décembre 2013). De nouvelles modalités de calcul ayant été définies, les valeurs d'indice affichées à partir de l'exercice 2013 ne doivent pas être comparées à celles des exercices précédents.

L'obtention de 40 points pour les parties A et B ci-dessous est nécessaire pour considérer que le service dispose du descriptif détaillé des ouvrages de collecte et de transport des eaux usées mentionné à l'article D 2224-5-1 du code général des collectivités territoriales.

La valeur de cet indice varie entre 0 et 120 (ou 0 et 100 pour les services n'ayant pas la mission de distribution).

La valeur de l'indice est obtenue en faisant la somme des points indiqués dans les parties A, B et C décrites cidessous et avec les conditions suivantes :

- Les 30 points d'inventaire des réseaux (partie B) ne sont comptabilisés que si les 15 points des plans de réseaux (partie A) sont acquis.
- Les 75 points des autres éléments de connaissance et de gestion des réseaux (partie C) ne sont comptabilisés que si au moins 40 des 45 points de l'ensemble plans des réseaux et inventaire des réseaux (parties A+B) sont acquis.

	nombre de points	Valeur	points potentiels
PARTIE A : PLAN DES RESEAU (15 points)	JX		
VP.250 - Existence d'un plan de réseaux mentionnant la localisation des ouvrages annexes (relèvement, refoulement, déversoirs d'orage,) et les points d'autosurveillance du réseau	oui : 10 points non : 0 point	Oui	10
VP.251 - Existence et mise en œuvre d'une procédure de mise à jour, au moins chaque année, du plan des réseaux pour les extensions, réhabilitations et renouvellements de réseaux (en l'absence de travaux, la mise à jour est considérée comme effectuée)	oui : 5 points non : 0 point	Oui	5
PARTIE B : INVENTAIRE DES RESI (30 points qui ne sont décomptés que si la totalité des points a	_	partie A)	
VP.252 - Existence d'un inventaire des réseaux avec mention, pour tous les tronçons représentés sur le plan, du linéaire, de la catégorie de l'ouvrage et de la précision des informations cartographiques		Oui	
VP.254 - Procédure de mise à jour des plans intégrant la mise à jour de l'inventaire des réseaux	0 à 15 points sous conditions (1)	Oui	14
VP.253 - Pourcentage du linéaire de réseau pour lequel l'inventaire des réseaux mentionne les matériaux et diamètres		90%	
VP.255 - Pourcentage du linéaire de réseau pour lequel l'inventaire des réseaux mentionne la date ou la période de pose	0 à 15 points sous conditions (2)	60%	11
PARTIE C : AUTRES ELEMENTS DE CONNAISSANCE ET (75 points qui ne sont décomptés que si 40 points au moins ont			UX
VP.256 - Pourcentage du linéaire de réseau pour lequel le plan des réseaux mentionne l'altimétrie	0 à 15 points sous conditions (3)	0%	0
VP.257 Localisation et description des ouvrages annexes (relèvement, refoulement, déversoirs d'orage,)	oui : 10 points non : 0 point	Oui	10
VP.258 Inventaire mis à jour, au moins chaque année, des équipements électromécaniques existants sur les ouvrages de collecte et de transport des eaux usées (en l'absence de modifications, la mise à jour est considérée comme effectuée)	oui : 10 points non : 0 point	Non	10
VP.259 - Nombre de branchements de chaque tronçon dans le plan ou l'inventaire des réseaux <sup>(4)</sup>	oui : 10 points non : 0 point	Oui	0
VP.260 - Localisation des interventions et travaux réalisés (curage curatif, désobstruction, réhabilitation, renouvellement,) pour chaque tronçon de réseau	oui : 10 points non : 0 point	Oui	10
VP.261 - Existence et mise en œuvre d'un programme pluriannuel d'inspection et d'auscultation du réseau assorti d'un document de suivi contenant les dates des inspections et les réparations ou travaux qui en résultent	oui : 10 points non : 0 point	Oui	10
VP.262 - Existence et mise en œuvre d'un plan pluriannuel de renouvellement (programme détaillé assorti d'un estimatif portant sur au moins 3 ans)	oui : 10 points non : 0 point	Oui	10
TOTAL (indicateur P202.2B)	120	-	90

<sup>(1)</sup> l'existence de l'inventaire et d'une procédure de mise à jour ainsi qu'une connaissance minimum de 50 % des matériaux et diamètres sont requis pour obtenir les 10 premiers points. Si la connaissance des matériaux et diamètres atteint 60, 70, 80, 90 ou 95%, les points supplémentaires sont respectivement de 1, 2, 3, 4 et 5

L'indice de connaissance et de gestion patrimoniale des réseaux du service est de **90** pour l'exercice 2023 (91 pour 2022).

<sup>(2)</sup> l'existence de l'inventaire ainsi qu'une connaissance minimum de 50 % des périodes de pose sont requis pour obtenir les 10 premiers points. Si la connaissance des périodes de pose atteint 60, 70, 80, 90 ou 95%, les points supplémentaires sont respectivement de 1, 2, 3, 4 et 5

<sup>(3)</sup> Si la connaissance de l'altimétrie atteint 50, 60, 70, 80, 90 ou 95%, les points obtenus sont respectivement de 10,11, 12, 13, 14 et 15

<sup>(4)</sup> non pertinent si le service n'a pas la mission de collecte

#### 3.3 Conformité de la collecte des effluents (P203.3)



Cet indicateur – de valeur 0 (non-conforme) ou 100 (conforme) pour chaque système de collecte (ensemble de réseaux aboutissant à une même station) – s'obtient auprès des services de la Police de l'Eau.

Un indice de conformité global pour le service est ensuite obtenu en pondérant par l'importance de la charge brute de pollution organique transitant par chaque système.

Désignation station	Charge brute de pollution transitant par le système de collecte en kg DBO5/j pour l'exercice 2023	Conformité exercice 2023 0 ou 100	Rappel Conformité exercice 2022 0 ou 100
Stations d'épuration de c	capacité > 2 000 EH		
Station d'épuration des Gouttes (Guéret) 49833 EH	518,6		100
Stations d'épuration de capacit	é < 2 000 EH et > 200 EH		
Nouvelle station (Saint-Vaury) 1400 EH	54,0		100
Nouvelle station d'épuration du Bourg (Saint-Sulpice-le-Guérétois) 600 EH	11,7		100
Station d'épuration du Bourg (Bussière-Dunoise) 550 EH	13,2		
Station d'épuration Route de Guéret (Ajain) 533 EH	15,3		100
Station d'épuration du Chen (Le bourg) (Saint-Laurent) 400 EH	8,8		100
Station d'épuration d'Anzême le Bourg (Anzême) 330 EH	12,10		100
Station d'épuration du Bourg et lotissement des Verrines (Saint-Fiel) 300 EH	12,0		100
Station d'épuration du Bourg (Saint-Léger-le-G.) 300 EH	7,18		100
Station d'épuration de Montaigut Station -Gare (Montaigut-le-Blanc) 250 EH	15,0		100
Station lagunage (La Chapelle-Taillefert) 215 EH	12,0		100
Autres stations d'épuration	de capacité < 200 EH		
Station d'épuration du Bourg (Saint-Yrieix-les-Bois)	11,0		
Station d'épuration du Camping (Bussière-Dunoise)	11,0		
Station d'épuration du Bourg (Saint-Victor-en-Marche)	9,7		
Station d'épuration du Bourg (Jouillat)	8,1		
Station d'épuration de Badant (Savennes)	9,0		
Station d'épuration de Le Méry (La Saunière)	8,4		
Station d'épuration de la Charse (Saint-Yrieix-les-Bois)	6,0		
Station d'épuration Rue de la scierie (La Saunière)	6,6		
Station d'épuration du Bourg (Savennes)	6,0		
Station d'épuration des Loges (La Brionne)	3,6		
Station d'épuration La station » (gare) (La Brionne)	5,14		
Station d'épuration de Chignaroche (Anzême)	5,0		
Station d'épuration des Quatre Chemins (Saint-Yrieix-les-B)	4,0		
Station d'épuration du bourg+Monteillard (Saint-Silvain-M.)	4,6		
Station d'épuration de Barbant (Saint-Laurent)	4,5 Accusé	de réception en préfectu	e
Station d'épuration de Banassat (Saint-Sulpice-le-G.)	3,6 023-200 Date de Date de	1034825-20240926-210 télétransmission : 08/10/ léception préfecture : 08	74-DE 2024 /10/2024

Station d'épuration du Bourg (Gartempe)	3,6	
Station d'épuration de La Faye (Saint-Yrieix-Les-Bois)	3,6	
Station d'épuration « la Grangeade » (Saint-Christophe)	0,45	
Station d'épuration d'Anzème Péchadoire (Anzême)	3,0	
Station d'épuration Lotissem. Demoranges (Saint Vaury)	2,4	

En 2023, les données relatives à cet indicateur ne sont plus à renseigner dans le système SISPEA (100 % en 2022).

# 3.4 Conformité des équipements des stations de traitement des eaux usées (P204.3)

Cet indicateur – de valeur 0 (non-conforme) ou 100 (conforme) pour chaque station de traitement des eaux usées d'une capacité > 2000 EH – s'obtient auprès des services de la Police de l'Eau.

Un indice de conformité global pour le service est ensuite obtenu en pondérant par les charges brutes de pollution organique pour le périmètre du système de traitement de chaque station de traitement des eaux usées.

Désignation station	Charge brute de pollution transitant par le système de collecte en kg DBO5/j pour l'exercice 2023	Conformité exercice 2023 0 ou 100	Rappel Conformité exercice 2022 0 ou 100
Stations d'épuration de ca	npacité > 2 000 EH		
Station d'épuration des Gouttes (Guéret) 49833 EH	518,6		100
Stations d'épuration de capacité	< 2 000 EH et > 200 EH		
Nouvelle station (Saint-Vaury) 1400 EH	54,0		100
Nouvelle station d'épuration du Bourg (Saint-Sulpice-le-Guérétois) 600 EH	11,7		100
Station d'épuration du Bourg (Bussière-Dunoise) 550 EH	13,2		100
Station d'épuration Route de Guéret (Ajain) 533 EH	15,3		100
Station d'épuration du Chen (Le bourg) (Saint-Laurent) 400 EH	8,8		100
Station d'épuration d'Anzême le Bourg (Anzême) 330 EH	12,10		100
Station d'épuration du Bourg et lotissement des Verrines (Saint-Fiel) 300 EH	12,0		100
Station d'épuration du Bourg (Saint-Léger-le-G.) 300 EH	7,18		100
Station d'épuration de Montaigut Station -Gare (Montaigut-le-Blanc) 250 EH	15,0		100
Station lagunage (La Chapelle-Taillefert) 215 EH	12,0		100

En 2023, les données relatives à cet indicateur ne sont plus à renseigner dans le système SISPEA (100 % en 2022).

#### 3.5 Conformité de la performance des ouvrages d'épuration (P205.3)



Cet indicateur – de valeur 0 (non-conforme) ou 100 (conforme) pour chaque station de traitement des eaux usées d'une capacité > 2000 EH – s'obtient auprès de la Police de l'Eau.

Un indice de conformité global pour le service est ensuite obtenu en pondérant par les charges brutes de pollution organique pour le périmètre du système de traitement de chaque station de traitement des eaux usées. En 2022, il y a intégration de la station des Gouttes (Guéret) comme système d'assainissement collectant une charge de pollution supérieure à 2 000 EH.

Désignation station	Charge brute de pollution transitant par le système de collecte en kg DBO5/j pour l'exercice 2023	Conformité exercice 2023 0 ou 100	Rappel Conformité exercice 2022 0 ou 100
Stations d'épuration de	capacité > 2 000 EH		
Station d'épuration des Gouttes (Guéret) 49833 EH	518,6		100
Stations d'épuration de capaci	té < 2 000 EH et > 200 EH		
Nouvelle station (Saint-Vaury) 1400 EH	54,0	(1)(2)	0 (1)
Nouvelle station d'épuration du Bourg (Saint-Sulpice-le-Guérétois) 600 EH	11,7		100
Station d'épuration du Bourg (Bussière-Dunoise) 550 EH	13,2		100
Station d'épuration Route de Guéret (Ajain) 533 EH	15,3		100
Station d'épuration du Chen (Le bourg) (Saint-Laurent) 400 EH	8,8		100
Station d'épuration d'Anzême le Bourg (Anzême) 330 EH	12,10		100
Station d'épuration du Bourg et lotissement des Verrines (Saint-Fiel) 300 EH	12,0		100
Station d'épuration du Bourg (Saint-Léger-le-G.) 300 EH	7,18		100
Station d'épuration de Montaigut Station -Gare (Montaigut-le-Blanc) 250 EH	15,0		100
Station lagunage (La Chapelle-Taillefert) 215 EH	12,0		100

- (1) Déclassement car non-conformité sur performance de traitement du paramètre Phosphore
- (2) Non-conformité sur l'ensemble des paramètres en rendement et concentrations sur bilan du 12/2023

En 2023, les données relatives à cet indicateur ne sont plus à renseigner dans le système SISPEA (80 % en 2022).

# 3.6 Taux de boues évacuées selon les filières conformes à la réglementation (P206.3)



Une filière d'évacuation des boues d'épuration est dite conforme si elle remplit les deux conditions suivantes :

- le transport des boues est effectué conformément à la réglementation en vigueur,
- la filière de traitement est autorisée ou déclarée selon son type et sa taille.

Uniquement pour les stations d'épuration concernées par la production et l'évacuation de boues en 2023 (se reporter au chapitre 1.10) :

- ⇒ step de Guéret les Gouttes
- ⇒ step (lagunes) de Saint-Fiel (bourg/les Verrines), Jouillat (bourg)

taux de boues évacuées selon les filières conformes à la réglementation =  $\frac{\text{TMS admis par une filière conforme}}{\text{TMS total évacué par toutes les filières}} *100$ 

Pour l'exercice 2023, le taux de boues évacuées selon les filières conformes à la réglementation est **78,4%** (100% en 2022). Les boues issues du curage des lagunes d'Ajain sont stockées sur site requisation chaptique d'élimination adaptée.

# Indicateurs supplémentaires concernant les seules collectivités disposant d'une Commission Consultative des Services Publics Locaux (CCSPL)

# 3.7 Taux de débordement des effluents dans les locaux des usagers (P251.1)

L'indicateur mesure un nombre d'évènements ayant un impact direct sur les habitants, de par l'impossibilité de continuer à rejeter les effluents au réseau public et les atteintes portées à l'environnement (nuisance, pollution). Il a pour objet de quantifier les dysfonctionnements du service dont les habitants ne sont pas responsables à titre individuel.

L'exercice 2022, 0 demandes d'indemnisation ont été déposées en vue d'un dédommagement.

nombre de demandes d'indemnisation taux de débordement des effluents pour 1000 hab =  $\frac{\text{déposées en vue d'un dédommagement}}{\text{nombre d'habitants desservis}} *1000$ 

Pour l'exercice 2023, le taux de débordement des effluents est de **0 pour 1000 habitants** (0 en 2022).

#### 3.8 Points noirs du réseau de collecte (P252.2)



Cet indicateur donne un éclairage sur l'état et le bon fonctionnement du réseau de collecte des eaux usées à travers le nombre de points sensibles nécessitant des interventions d'entretien spécifiques ou anormalement fréquentes.

Est un point noir tout point du réseau nécessitant au moins deux interventions par an (préventive ou curative), quelle que soit la nature du problème (contre-pente, racines, déversement anormal par temps sec, odeurs, mauvais écoulement, etc.) et celle de l'intervention (curage, lavage, mise en sécurité, etc.).

Sont à prendre en compte les interventions sur les parties publiques des branchements et — si l'intervention est nécessitée par un défaut situé sur le réseau public — dans les parties privatives des usagers.

Nombre de points noirs pour l'exercice 2023 : 6

nombre de points noirs ramené à 100 km de réseau =  $\frac{\text{nombre de points noirs}}{\text{linéaire du réseau de collecte hors branchements}} *100$ 

Pour l'exercice 2023, le nombre de points noirs est de 2,3 par 100 km de réseau (1,6 en 2022).

#### 3.9 Taux moyen de renouvellement des réseaux de collecte (P253.2)



Ce taux est le quotient, exprimé en pourcentage, de la moyenne sur 5 ans du linéaire de réseau renouvelé par la longueur totale du réseau. Le linéaire renouvelé inclut les sections de réseaux remplacées à l'identique ou renforcées ainsi que les sections réhabilitées. Les interventions ponctuelles effectuées pour mettre fin à un incident localisé en un seul point du réseau ne sont pas comptabilisées, même si un élément de canalisation a été remplacé.

Exercice	2019	2020	2021	2022	2023
Linéaire renouvelé en km		0,450	0,760	1,642	1,350

Données disponibles à partir de 2020 (intégration du linéaire renouvelé de Guéret)

Au cours des 4 dernières exercices, 4,202 km de linéaire de réseau ont été renouvelés.

Le taux moyen de renouvellement des réseaux est :

taux moyen de renouvellement des réseaux = 
$$\frac{L_N + L_{N-1} + L_{N-2} + L_{N-3} + L_{N-4}}{5* \text{linéaire du réseau de desserte}}*100$$

Pour l'exercice 2023, le taux moyen de renouvellement des réseaux est 0,33 % (0,22 % en 2022).

#### 3.10 Conformité des performances des équipements d'épuration (P254.3)



Cet indicateur est le pourcentage de bilans réalisés sur 24 heures dans le cadre de l'auto-surveillance qui sont conformes soit à l'arrêté préfectoral, soit au manuel d'auto-surveillance établis avec la Police de l'Eau (en cas d'absence d'arrêté préfectoral et de manuel d'auto-surveillance, l'indicateur n'est pas évalué).

Les bilans jugés utilisables pour évaluer la conformité des rejets mais montrant que l'effluent arrivant à la station est en-dehors des limites de capacité de traitement de celle-ci (que ce soit en charge hydraulique ou en pollution) sont à exclure.

La conformité des performances des équipements d'épuration se calcule pour chaque STEU de capacité > 2000 EH selon la formule suivante :

conformité des performances des équipements d'épuration = 
$$\frac{\text{nombre de bilans conformes}}{\text{nombre de bilans réalisés}} *100$$

Seule la station d'épuration des Gouttes de capacité supérieure à 2000 EH est concernée par cet indicateur.

	Nombre de bilans réalisés exercice 2023	Nombre de bilans conformes exercice 2022	Pourcentage de bilans conformes exercice 2023	Rappel % de bilans conformes exercice 2022
Stati	ions d'épuration	de capacité > 2 000	) EH	
Station d'épuration les Gouttes (Guéret)	52	52	100	100

Pour l'exercice 2023, l'indice de conformité des performances des équipements d'épuration est **100 %** (100 % en 2022).

#### 3.11 Indice de connaissance des rejets au milieu naturel (P255.3)



La valeur de cet indice est comprise entre 0 et 120, avec le barème suivant :

	ntion des 80 premiers points se fait par étape, la deuxième ne pouvant être acquise si la ère ne l'est	Rappel Exercice 2022	Exercice 2023
20	Identification sur plan et visite de terrain pour localiser les points de rejet potentiels aux milieux récepteurs	Oui	Oui
+ 10	Évaluation sur carte et sur une base forfaitaire de la pollution collectée en amont de chaque point potentiel	Non	Non
+ 20	Enquêtes de terrain pour situer les déversements, témoins de rejet pour en identifier le moment et l'importance	Oui	Oui
+ 30	Mesures de débit et de pollution sur les rejets (cf. arrêté du 22/12/1994 relatif à la surveillance des ouvrages)  Commentaire : uniquement pour le système d'assainissement de Guéret	Oui	Oui
Les 40	points ci-dessous peuvent être obtenus si le service a déjà collecté les 80 points ci-dessu	S	
+ 10	Rapport sur la surveillance des réseaux et STEU des agglomérations d'assainissement et ce qui en est résulté	Oui	Oui
+ 10	Connaissance de la qualité des milieux récepteurs et évaluation de l'impact des rejets	Non	Non

Pour 1	es secteurs équipés en réseaux séparatifs ou partiellement séparatifs		
+ 10	Évaluation de la pollution déversée par les réseaux pluviaux au milieu récepteur, les émissaires concernés devant drainer au moins 70% du territoire desservi en amont, les paramètres observés étant a minima la pollution organique (DCO) et l'azote organique total	Oui	Non
Pour 1	es secteurs équipés en réseaux unitaires ou mixtes		
+ 10	Mise en place d'un suivi de la pluviométrie caractéristique du service d'assainis- sement et des rejets des principaux déversoirs d'orage	Oui	Oui

L'indice de connaissance des rejets au milieu naturel du service est **70** (70 en 2022).

#### 3.12 Durée d'extinction de la dette de la collectivité (P256.2)



La durée d'extinction de la dette se définit comme la durée théorique nécessaire pour rembourser la dette du service si la collectivité affecte à ce remboursement la totalité de l'autofinancement dégagé par le service ou épargne brute annuelle (recettes réelles – dépenses réelles, calculée selon les modalités prescrites par l'instruction comptable M49).

durée d'extinction de la dette pour l'année de l'exercice =  $\frac{\text{encours de la dette au 31 décembre de l'exercice}}{\text{épargne brute annuelle}}$ 

	Exercice 2023	Rappel Exercice 2022
Encours de la dette en €	2 840 780,40	3 066 626,11
Epargne brute annuelle en €	1 338 049,80	475 821,46
Durée d'extinction de la dette en années	2,12	Accusé de réception en préfecture 023-200034825-29240926-210_24-DE Date de télétransmission : 08/10/2024 Date de réception préfecture : 08/10/2024

#### 3.13 Taux d'impayés sur les factures de l'année précédente (P257.0)



Ne sont ici considérées que les seules factures portant sur l'assainissement collectif proprement dit. Sont donc exclues les factures de réalisation de branchements et de travaux divers, ainsi que les éventuels avoirs distribués (par exemple suite à une erreur de facturation ou à une fuite).

Toute facture impayée au 31/12/2023 est comptabilisée, quelque soit le motif du non-paiement.

	montant d'impayés au titre de l'année précédente	
taux d'impayés sur les factures de l'année précédente =	tel que connu au 31 décembre de l'année en cours	-*100
taux d'impayes sur les factures de l'aimée précédente –	chiffre d'affaires TTC (hors travaux) au titre de l'année précédente	100

	Exercice 2023	Rappel Exercice 2022
Montant d'impayés en € au titre de l'année 2022 tel que connu au 31/12/2023	26 659,46	30 875,93
Chiffre d'affaires TTC facturé (hors travaux) en € au titre de l'année 2022	637 105,83	621 869,65
Taux d'impayés en % sur les factures d'assainissement 2022	4,18	4,97

#### 3.14 Taux de réclamations (P258.1)

Cet indicate	eur r	eprend	les 1	réclam	ations éc	rites	de toute	nat	ure re	latives	au service	de l'assainiss	seme	ent collectif, à
l'exception	de	celles	qui	sont	relatives	s au	niveau	de	prix	(cela	comprend	notamment	les	réclamations
réglementai	res,	y comp	ris c	elles c	qui sont l	iées a	ıu règlen	nent	de se	rvice).				

	8	,		
Existence d'un dispositif de mémoris	sation des réclamations reçues	[2	🗓] Oui	[ ] Non
Nombre de réclamations écrites reçu	es par l'opérateur :			
Nombre de réclamations écrites reçu-	es par la collectivité : 5			
taux de réclamations =	nombre de réclamations (hors prix nombre total d'abonné	) laissant une trace é	Scrite *1000	)

Pour l'exercice 2023, le taux de réclamations est de 0,59 pour 1000 abonnés (0,24 en 2022).

#### 3.15 Autre indicateur technique : données de consommation énergétique

Pour mesurer l'impact des hausses du prix de l'énergie, établir des comparatifs entre ouvrages et suivre l'évolution des coûts de l'énergie, le rapport 2023 présente un tableau récapitulatif des consommations et dépenses d'énergie électrique des installations d'assainissement collectif du périmètre de la régie du Grand Guéret.

Tous les équipements référencés ne sont pas utilisateurs d'énergie électrique, mais sont intégrés dans la comptabilisation des volumes facturés. Cela permet d'obtenir des ratios moyennés sur le périmètre de la régie de l'assainissement.

COMMUNE  Poste relevage  AJAIN  ANZEME  LA BRIONNE  BUSSIERE DUNOISE  LA CHAPELLE T.  GARTEMPE  GLENIC  GUERET  JOUILLAT  MAZEIRAT  MONTAIGUT LE B.  1  ANZEME  2  LA CHAPELLE T.  2  GARTEMPE  GLENIC  GUERET  13	station d'épuration	volumes E.U. facturés 2023 m³	Consommation énergie 2023	Coût énergie 2023 € HT	Ratio kWh/m <sup>3</sup>	Coût au kWh	Coût du kWh au m³facturé
ANZEME 2  LA BRIONNE  BUSSIERE DUNOISE 1  LA CHAPELLE T. 2  GARTEMPE  GLENIC  GUERET 13  JOUILLAT  MAZEIRAT	1		kWh	2023 € H1	facturé	€HT/kWh	€ HT/m <sup>3</sup>
LA BRIONNE  BUSSIERE DUNOISE  LA CHAPELLE T.  GARTEMPE  GLENIC  GUERET  JOUILLAT  MAZEIRAT		12 179	17 616	4 701.59	1.45	0.267	0.386
BUSSIERE DUNOISE 1  LA CHAPELLE T. 2  GARTEMPE  GLENIC  GUERET 13  JOUILLAT  MAZEIRAT	3	7 572	613	406.99	0.08	0.664	0.054
LA CHAPELLE T. 2  GARTEMPE  GLENIC  GUERET 13  JOUILLAT  MAZEIRAT	2	4 614	0	0.00			
GARTEMPE GLENIC GUERET 13 JOUILLAT MAZEIRAT	2	17 803	2 281	736.45	0.13	0.323	0.041
GLENIC GUERET 13 JOUILLAT MAZEIRAT	1	6 355	7 506	1 691.45	1.18	0.225	0.266
GUERET 13 JOUILLAT MAZEIRAT	1	559	0	0.00			
JOUILLAT MAZEIRAT							
MAZEIRAT	1	669 469	1 157 716	218 321.16	1.73	0.189	0.326
	1	2 781	0	0.00			
MONTAIGUT LE B. 1					Ī		
· · · · · ·	1	3 992	161	170.77	0.04	1.061	0.043
PEYRABOUT							
LA SAUNIERE 1	2	9 206	2 657	831.81	0.29	0.313	0.090
SAVENNES	2	5 191	0	0.00			
ST CHRISTOPHE	1	412	0	0.00			
STELOI							
STE FEYRE 4		41 978	109 141	29 033.90	2.60	0.266	0.692
ST FIEL 6	1	18 153	10 777	3 670.83	0.59	0.341	0.202
STLAURENT	2	13 780	0	0.00			
ST LEGER LE G. 1	1	3 905	786	678.05	0.20	0.863	0.174
ST SILVAIN M. 1	1	890	676	303.23	0.76	0.449	0.341
ST SULPICE LE G. 1	2	36 113	25 508	6 641.87	0.71	0.260	0.184
ST VAURY 4	2	34 842	130 705	31 998.39	3.75	0.245	0.918
ST VICTOR EN M. 1	1	5 176	936	403.76	0.18	0.431	0.078
ST YRIEIX LES BOIS 2	4	7 423	1 269	695.01	0.17	0.548	0.094
TOTAL REGIE 41	32	902 393	1 468 348	300 285.26	1.63	0.205	0.333
Rappel données 2022							

Pour une consommation énergétique 2023 supérieure de 20 % à celle de 2022, les dépenses d'énergie ont bondi de + 96 %.

Ainsi le ratio Coût du kWh/m³ facturé a doublé (+ 105 %).

La station d'épuration des Gouttes de Guéret représente à elle seule :

- 74,2 % des volumes facturés
- 75,5 % de la consommation énergétique globale
- 67,8 % du coût global de l'énergie

### 4. Financement des investissements

#### 4.1 Montants financiers



	Exercice 2023	Rappel Exercice 2022
Montants financiers des travaux engagés pendant le dernier exercice budgétaire en € HT	825 573	1 232 342
Dont montant pour travaux de renouvellement des réseaux en €	595 823	756 638
Montants des subventions en € (versées)	529 716	901 185
Montants des contributions du budget général en €	0	0

Les principales subventions d'investissement versées proviennent de l'Agence de l'Eau Loire-Bretagne pour la réhabilitation de la station d'épuration de Saint-Sulpice, le diagnostic E.U. de St Fiel et la création des postes de refoulement de Ste Feyre vers Guéret (solde).

#### 4.2 Etat de la dette du service



L'état de la dette au 31 décembre 2023 fait apparaître les valeurs suivantes :

		Exercice 2023	Rappel Exercice 2022
Encours de la dette au 31 décembre (montant	cours de la dette au 31 décembre (montant restant dû en €)		3 066 626,11
Mantant mark and thought language	en capital (1641)	298 845,80	229 035,80
Montant remboursé durant l'exercice en €	en intérêts (6611)	69 155,10	64 939,00

#### 4.3 Amortissements



Pour l'exercice 2023, la dotation aux amortissements a été de **719 556 €** (768 272 € en 2022).

# 4.4 Présentation des projets à l'étude en vue d'améliorer la qualité du service à l'usager et les performances environnementales du service et montants prévisionnels des travaux



Commune	Projets à l'étude	Période prévisionnelle	Montants prévisionnels en €
Guéret	Réalisation diagnostic des réseaux E.U et zonage EPU	2024-2025	573 500
Guéret	Mise en conformité déversoirs d'orage (DO)	2023-2024	136 000
Guéret	Reprise réseaux d'assainissement Avenue du Poitou (2 tranches)	2024	560 000
Guéret	Renouvellement de réseau rues Hugon et Chambraud	2024	115 000
Guéret	Reprise de boîtes de branchement rue Chagnaud	2024	45 250
Guéret	Renouvellement de réseau rue Petit Malleret	2024	35 000
Anzême/Jouillat/St Léger le G./La Brionne	Réalisation diagnostics des réseaux E.U.	2024-2025	135 000
St Victor en M. St Yrieix les B.	Stations d'épuration : réalisation de curage de lagunes, y compris bathymétrie et évacuation (épandage) des boues	2024	50 000
St Sulpice le G./St Yrieix les B./St Vaury	Réhabilitation postes de refoulement (GC/pompes)	2024/2025	240 000
Saint-Vaury	Réhabilitation des réseaux E.U. bourg	2025	350 000

# 4.5 Présentation des programmes pluriannuels de travaux adoptés par l'assemblée délibérante au cours du dernier exercice



Programmes pluriannuels de travaux adoptés	Année prévisionnelle de réalisation	Montants prévisionnels en €

# 5. Actions de solidarité et de coopération décentralisée dans le domaine de l'eau

#### 5.1 Abandons de créance ou versements à un fonds de solidarité (P207.0)



Cet indicateur a pour objectif de mesurer l'implication sociale du service.

#### Entrent en ligne de compte :

- les versements effectués par la collectivité au profit d'un fonds créé en application de l'article L261-4 du Code de l'action sociale et des familles (Fonds de Solidarité Logement, par exemple) pour aider les personnes en difficulté,
- les abandons de créance à caractère social, votés au cours de l'année par l'assemblée délibérante de la collectivité (notamment ceux qui sont liés au FSL).

L'année 2023, le service a traité des demandes d'abandon de créance qui ont été accordées. **764,15** € ont été abandonnés, soit **0,0008** €/m³ pour l'année 2023 (0.0016 €/m³ en 2022).

#### 5.2 Opérations de coopération décentralisée (cf. L 1115-1-1 du CGCT)



Peuvent être ici listées les opérations mises en place dans le cadre de l'article L1115-1-1 du Code général des collectivités territoriales, lequel ouvre la possibilité aux collectivités locales de conclure des conventions avec des autorités locales étrangères pour mener des actions de coopération ou d'aide au développement.

Il n'y a pas eu d'aide à la coopération décentralisée

### 6. Tableau récapitulatif des indicateurs

		Valeur 2023	Rappel valeur 2022
	Indicateurs descriptifs des services		
D201.0	Estimation du nombre d'habitants desservis par un réseau de collecte des eaux usées, unitaire ou séparatif	18 481	18 220
D202.0	Nombre d'autorisations de déversement d'effluents d'établissements industriels au réseau de collecte des eaux usées	2	2
D203.0	Quantité de boues issues des ouvrages d'épuration [tMS]	545,3	637,2
D204.0	Prix TTC du service au m³ pour 120 m³ [€/m³]	3,23	3,26
	Indicateurs de performance		
P201.1	Taux de desserte par des réseaux de collecte des eaux usées	%	%
P202.2B	Indice de connaissance et de gestion patrimoniale des réseaux de collecte des eaux usées [points]	90	101
P203.3	Conformité de la collecte des effluents aux prescriptions définies en application du décret 94-469 du 3 juin 1994 modifié par le décret du 2 mai 2006	%	100%
P204.3	Conformité des équipements d'épuration aux prescriptions définies en application du décret 94-469 du 3 juin 1994 modifié par le décret du 2 mai 2006	%	100%
P205.3	Conformité de la performance des ouvrages d'épuration aux prescriptions définies en application du décret 94-469 du 3 juin 1994 modifié par le décret du 2 mai 2006	%	80%
P206.3	Taux de boues issues des ouvrages d'épuration évacuées selon des filières conformes à la réglementation	78,4%	100%
P207.0	Montant des abandons de créance ou des versements à un fonds de solidarité [€]	764 €	1 515 €
F207.0	[€/m³]	0,0008	0,0016
P251.1	Taux de débordement des effluents dans les locaux des usagers [nb/1000hab]	0	0
P252.2	Nombre de points du réseau de collecte nécessitant des interventions fréquentes de curage par 100 km de réseau [nb/100 km]	2,3	1,6
P253.2	Taux moyen de renouvellement des réseaux de collecte des eaux usées	0,33%	0,22%
P254.3	Conformité des performances des équipements d'épuration au regard des prescriptions de l'acte individuel pris en application de la police de l'eau	100%	100%
P255.3	Indice de connaissance des rejets au milieu naturel par les réseaux de collecte des eaux usées	30	20
P256.2	Durée d'extinction de la dette de la collectivité [an]	2,1	6,4
P257.0	Taux d'impayés sur les factures d'eau de l'année précédente	4,18%	4,97%
P258.1	Taux de réclamations [nb/1000ab]	0,59	0,24

### **ANNEXES**

		Page
<u>Annexes 1.1 à 1.8</u> :	Factures Assainissement 120 m <sup>3</sup> Année 2024	28 à 35
Annexe 2:	Ouvrages d'épuration des eaux usées (32 fiches descriptives)	36 à 68
Annexes 3	Bilan station d'épuration des Gouttes de Guéret (extrait rapport du prestataire 2023)	
	3.1 Evolution des volumes annuels entrée/sortie station des Gouttes	69
	3.2 Pollution entrante dans le système de traitement	70
	3.3 Pollution sortante du système de traitement	71
	3.4 Calcul des rendements	72
Annexe 4	Note d'information de l'Agence de l'Eau Loire-Bretagne	73 à 76

#### ANNEXE 1.1: Facture assainissement 2024 - Prix au m³ = 2,77 € TTC/m³

#### **GUERET**



SERVICE DES FAUX

9 Avenue Charles De Gaulle 2300 6 GUERET CEDEX Tél: 05.55.41.72.72

usagers-service.eaux@agglo-

grandgueret.fr

SIRET: 20003482500154

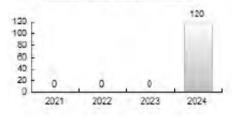
Horaires:

lundi au jeudi 8h-12h ; 13h30-17h30 Vendredi 8h-12h : 13h30-16h30

Paiement en ligne sur internet www.payfip.gouv.fr Code collectivité 039437

Référence: 2024-EA-00-2406199

#### Historique de consommation



Référence à rappeler

Nº du contrat : 893034-1

Occupant: MME FACTURE TEST

0 RUF Adresse du

23000 GUERET lieu desservi :

SERVICE DE GESTION COMPTABLE DE GUERET

3 AVENUE DE LAURE

MME FACTURE TEST O RUE

23000 GUERET

#### Facture de solde n° 2024-SEM / 2406199 du 09/12/2024

#### Assainissement

Abonnement du 01/01/2024 au 31/12/2024 Consommation du 01/01/2024 au 31/12/2024

Voici la présentation simplifiée de vo	Détail au verso	
Votre consommation d'eau Prix TTC du litre d'eau (hors abonnement) :	0,00254 €	120 m <sup>3</sup>
Abonnement Consommation		Montants 27,50 304,92
Total de la facture		332.42

#### Ce montant est à régler A RECEPTION

332.42 €

Point de consommation	N° série compteur	Diam.	Relevé le	Ancie inde		Index rempl.	Nouve index	I Conso. en m3
893034	0000011		10/12/2024	0			120	120
	Consommation to	otale relevé	e					120
	Consommation fa	acturée (má	3)					120
Détail de votre facture	Prix au	Tranche	Quantité Unité	Prix unitaire	Montant HT	T.V	.A.	Montant TTC
Collecte des eaux usées					283,00	28,	30	311,30
ABONNEMENT ASSAINISSEMENT	01/01/2024		366 Jours	25,00	25,00	2,50	(10%)	27,50
CONSOMMATION ASSAINISSEMENT	01/01/2024		120 m3	2,15	258,00	25,80	(10%)	283,80
Organismes publics					19,20	1,	92	21,12
REDEVANCE MODERNISATION DU RESEAU DE COLLECTE	01/01/2024		120 m3	0,16	19,20	1,92	(10%)	21,12
	Total de votre fact Montant total à pay				302,20 302,20	30, 30,		332,42 332,42

#### ANNEXE 1.2: Facture assainissement 2024 - Prix au m³ = 3,23 € TTC/m³

#### AJAIN, BUSSIERE D., LA CHAPELLE T., JOUILLAT, STE FEYRE, ST LAURENT, ST LEGER LE G., ST SILVAIN M., ST VAURY, ST VICTOR EN M. ST YRIEIX LES B., SAVENNES



SERVICE DES FAUX

9 Avenue Charles De Gaulle 2300 6 GUERET CEDEX Tél: 05.55.41.72.72

usagers-service.eaux@agglo-

grandgueret.fr

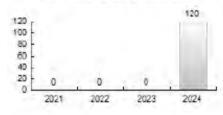
SIRET: 20003482500154

Horaires:

lundi au jeudi 8h-12h ; 13h30-17h30 Vendredi 8h-12h : 13h30-16h30

Paiement en ligne sur internet www.payfip.gouv.fr Code collectivité 039437 Référence: 2024-EA-00-2406192

#### Historique de consommation



Référence à rappeler

Nº du contrat : 893034-1

Occupant: MME FACTURE TEST

Adresse du lieu desservi : 0 RUE 23380 AJAIN

SERVICE DE GESTION COMPTABLE DE GUERET

3 AVENUE DE LAURE

23000 GUERET

MME FACTURE TEST

O RUE

23380 AJAIN

#### Facture de solde n° 2024-SEM / 2406192 du 09/12/2024

#### Assainissement

Abonnement du 01/01/2024 au 31/12/2024 Consommation du 01/01/2024 au 31/12/2024

Voici la présentation simplifiée de vo	Détail au	verso	
Votre consommation d'eau Prix TTC du litre d'eau (hors abonnement) :	0,00254 €	120 m	
Abonnement Consommation			ntants 82,50 804,92
Total de la facture		3	87,42

Ce montant est à régler A RECEPTION

387,42€

Point de consommation	N° série compteur	Diam.	. Relevé le	Ancie inde		Index rempl.	Nouve index	
893034	0000011		10/12/2024	0			120	120
	Consommation t	otale relevé	e					120
	Consommation f	acturée (m	3)					120
Détail de votre facture	Prix au	Tranche	Quantité Unité	Prix unitaire	Montant HT	T.V	.A.	Montant TTC
Collecte des eaux usées					333,00	33,	30	366,30
ABONNEMENT ASSAINISSEMENT	01/01/2024		366 Jours	75,00	75,00	7,50	(10%)	82,50
CONSOMMATION ASSAINISSEMENT	01/01/2024		120 m3	2,15	258,00	25,80	(10%)	283,80
Organismes publics					19,20	1,	92	21,12
REDEVANCE MODERNISATION DU RESEAU DE COLLECTE	01/01/2024		120 m3	0,16	19,20	1,92	(10%)	21,12
	Total de votre fact Montant total à pa				352,20 352,20	35,2 35,2		387,42 387,42

#### ANNEXE 1.3: Facture assainissement 2024 - Prix au m³ = 3,31 € TTC/m³

#### LA SAUNIERE, MONTAIGUT LE B.



SERVICE DES EAUX

9 Avenue Charles De Gaulle 2300 6 GUERET CEDEX Tél: 05.55.41.72.72

usagers-service.eaux@agglo-

grandgueret.fr

SIRET: 20003482500154

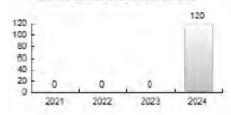
Horaires:

lundi au jeudi 8h-12h ; 13h30-17h30 Vendredi 8h-12h ; 13h30-16h30

Paiement en ligne sur internet www.payfip.gouv.fr Code collectivité 039437

Référence: 2024-EA-00-2406199

#### Historique de consommation



Référence à rappeler N° du contrat : 893034-1

Occupant: MME FACTURE TEST

Adresse du 0 RUE

lieu desservi: 23000 LA SAUNIERE

SERVICE DE GESTION COMPTABLE DE GUERET

3 AVENUE DE LAURE

23000 GUERET

MME FACTURE TEST

O RUE

23000 LA SAUNIERE

#### Facture de solde nº 2024-SEM / 2406199 du 09/12/2024

#### Assainissement

Abonnement du 01/01/2024 au 31/12/2024 Consommation du 01/01/2024 au 31/12/2024

Voici la présentation simplifiée de vo	Détail au	verso	
Votre consommation d'eau Prix TTC du litre d'eau (hors abonnement) :	0,00254 €	120	m <sup>3</sup>
Abonnement Consommation			92,40 92,40 904,92
Total de la facture		3	97.32

#### Ce montant est à régler A RECEPTION

397,32 €

Point de consommation	N° série compteur	Diam.	. Relevé le	Ancie inde		Index rempl.	Nouve index	
893034	0000011		10/12/2024	0			120	120
	Consommation t	otale relevé	e					120
	Consommation f	acturée (m	3)					120
Détail de votre facture	Prix au	Tranche	Quantité Unité	Prix unitaire	Montant HT	T.V	.A.	Montant TTC
Collecte des eaux usées					342,00	34,	20	376,20
ABONNEMENT ASSAINISSEMENT	01/01/2024		366 Jours	84,00	84,00	8,40	(10%)	92,40
CONSOMMATION ASSAINISSEMENT	01/01/2024		120 m3	2,15	258,00	25,80	(10%)	283,80
Organismes publics					19,20	1,	92	21,12
REDEVANCE MODERNISATION DU RESEAU DE COLLECTE	01/01/2024		120 m3	0,16	19,20	1,92	(10%)	21,12
	Total de votre fact Montant total à pa				361,20 361,20	36, 36,		397,32 397,32

#### ANNEXE 1.4: Facture assainissement 2024 - Prix au m³ = 3,32 € TTC/m³

#### **LA BRIONNE**



SERVICE DES EAUX

9 Avenue Charles De Gaulle 2300 6 GUERET CEDEX Tél: 05.55.41.72.72

usagers-service.eaux@agglo-

grandgueret.fr

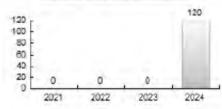
SIRET: 20003482500154

Horaires:

lundi au jeudi 8h-12h ; 13h30-17h30 V endredi 8h-12h ; 13h30-16h30

Paiement en ligne sur internet www.payfip.gouv.fr Code collectivité 039437 Référence : 2024-EA-00-2406199

#### Historique de consommation



Référence à rappeler

N° du contrat : 893034-1

Occupant: MME FACTURE TEST

Adresse du 0 RUE

lieu desservi: 23000 LA BRIONNE

SERVICE DE GESTION COMPTABLE DE GUERET

3 AVENUE DE LAURE

23000 GUERET

MME FACTURE TEST

O RUE

23000 LA BRIONNE

#### Facture de solde n° 2024-SEM / 2406199 du 09/12/2024

#### Assainissement

Abonnement du 01/01/2024 au 31/12/2024 Consommation d01/01/2023 au 31/12/2024

Voici la présentation simplifiée de vo	Détail au verso		
Votre consommation d'eau Prix TTC du litre d'eau (hors abonnement) :	0,00254 €	120 m <sup>3</sup>	
Abonnement Consommation		Montants 93,50 304,92	
Total de la facture		398,42	

#### Ce montant est à régler A RECEPTION

398,42 €

Point de consommation	N° série compteur	Diam	. Relevé le	Ancie inde		Index rempl.	Nouve index	
893034	0000011		10/12/2024	0			120	120
	Consommation t	otale releve	ée					120
	Consommation f	acturée (m	3)					120
Détail de votre facture	Prix au	Tranche	Quantité Unité	Prix unitaire	Montant HT	T.V	. <b>A</b> .	Montant TTC
Collecte des eaux usées					343,00	34,	30	377,30
ABONNEMENT ASSAINISSEMENT	01/01/2024		366 Jours	85,00	85,00	8,50	(10%)	93,50
CONSOMMATION ASSAINISSEMENT	01/01/2024		120 m3	2,15	258,00	25,80	(10%)	283,80
Organismes publics					19,20	1,	92	21,12
REDEVANCE MODERNISATION DU RESEAU DE COLLECTE	01/01/2024		120 m3	0,16	19,20	1,92	(10%)	21,12
	Total de votre fact Montant total à pa				362,20 362,20	36,2 36,2		398,42 398,42

#### ANNEXE 1.5: Facture assainissement 2024 - Prix au m³ = 3,44 € TTC/m³

#### **SAINT-FIEL**



SERVICE DES EAUX

9 Avenue Charles De Gaulle 2300 6 GUERET CEDEX Tél : 05.55.41.72.72

usagers-service.eaux@agglo-

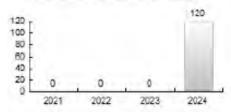
grandgueret.fr SIRET: 20003482500154

Horaires:

lundi au jeudi 8h-12h ; 13h30-17h30 Vendredi 8h-12h ; 13h30-16h30

Paiement en ligne sur internet www.payfip.gouv.fr Code collectivité 039437 Référence : 2024-EA-00-2406199

#### Historique de consommation



Référence à

Nº du contrat : 893034-1

rappeler Occupant : MME FACTURE TEST

Adresse du 0 RUE

lieu desservi: 23000 SAINT FIEL

SERVICE DE GESTION COMPTABLE DE GUERET

3 AVENUE DE LAURE 23000 GUERET

MME FACTURE TEST

D RUE

23000 SAINT FIEL

#### Facture de solde nº 2024-SEM / 2406199 du 09/12/2024

#### Assainissement

Abonnement du 01/01/2024 au 31/12/2024 Consommation du01/01/2024 au 31/12/2024

Voici la présentation simplifiée de vo	tre facture	Détail au	verso
Votre consommation d'eau Prix TTC du litre d'eau (hors abonnement) :	0,00254 €	120	m <sup>3</sup>
Abonnement Consommation		-	ntants 107,80 804,92
Total de la facture			112 72

#### Ce montant est à régler A RECEPTION

412,72€

Point de consommation	N° série compteur	Diam.	Relevé le	Ancie inde		Index rempl.	Nouve index	I Conso. en m3
893034	0000011		10/12/2024	0			120	120
	Consommation to	otale relevé	e					120
	Consommation fa	acturée (m3	3)					120
Détail de votre facture	Prix au	Tranche	Quantité Unité	Prix unitaire	Montant HT	T.V	.A.	Montant TTC
Collecte des eaux usées					356,00	35,	60	391,60
ABONNEMENT ASSAINISSEMENT	01/01/2024		366 Jours	98,00	98,00	9,80	(10%)	107,80
CONSOMMATION ASSAINISSEMENT	01/01/2024		120 m3	2,15	258,00	25,80	(10%)	283,80
Organismes publics					19,20	1,	92	21,12
REDEVANCE MODERNISATION DU RESEAU DE COLLECTE	01/01/2024		120 m3	0,16	19,20	1,92	(10%)	21,12
	Total de votre fact Montant total à pay				375,20 375,20	37, 37,		412,72 412,72

#### ANNEXE 1.6: Facture assainissement 2024 - Prix au m³ = 3,60 € TTC/m³

#### **SAINT-SULPICE LE G., SAINT-CHRISTOPHE**



SERVICE DES EAUX

9 Avenue Charles De Gaulle 2300 6 GUERET CEDEX Tél : 05.55.41.72.72

usagers-service.eaux@agglo-

grandgueret,fr

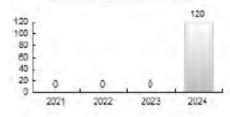
SIRET: 20003482500154

Horaires:

lundi au jeudi 8h-12h ; 13h30-17h30 Vendredi 8h-12h ; 13h30-16h30

Paiement en ligne sur internet www.payfip.gouv.fr Code collectivité 039437 Référence : 2024-EA-00-2406199

#### Historique de consommation



Référence à rappeler

N° du contrat : 893034-1 Occupant : MME FACTURE TEST

Occupant . mmL

Adresse du 0

lieu desservi: 23000 SAINT SULPICE LE GUERETOIS

SERVICE DE GESTION COMPTABLE DE GUERET

3 AVENUE DE LAURE

**23000 GUERET** 

MME FACTURE TEST

O RUE

23000 SAINT SULPICE LE GUERETOIS

#### Facture de solde n° 2024-SEM / 2406199 du 09/12/2024

#### Assainissement

Abonnement du 01/01/2024 au 31/12/2024 Consommation du 01/01/2024 au 31/12/2024

Voici la présentation simplifiée de vo	Détail au	verso	
Votre consommation d'eau Prix TTC du litre d'eau (hors abonnement) :	0,00254 €	120	m <sup>3</sup>
Abonnement Consommation		1	ntants 126,50 304,92
Total de la facture		4	31,42

#### Ce montant est à régler A RECEPTION

431,42€

Point de consommation	N° série compteur	Diam.	Relevé le	Ancie inde		Index rempl.	Nouve index	
893034	0000011		10/12/2024	0			120	120
	Consommation to	otale relevé	e					120
	Consommation f	acturée (m3	3)					120
Détail de votre facture	Prix au	Tranche	Quantité Unité	Prix unitaire	Montant HT	T.V	.A.	Montant TTC
Collecte des eaux usées					373,00	37,	30	410,30
ABONNEMENT ASSAINISSEMENT	01/01/2024		366 Jours	115,00	115,00	11,50	(10%)	126,50
CONSOMMATION ASSAINISSEMENT	01/01/2024		120 m3	2,15	258,00	25,80	(10%)	283,80
Organismes publics					19,20	1,	92	21,12
REDEVANCE MODERNISATION DU RESEAU DE COLLECTE	01/01/2024		120 m3	0,16	19,20	1,92	(10%)	21,12
	Total de votre fact Montant total à pa				392,20 392,20	39,3 39,3		431,42 431,42

#### ANNEXE 1.7: Facture assainissement 2024 - Prix au m³ = 3,69 € TTC/m³

#### **GARTEMPE**



SERVICE DES EAUX

9 Avenue Charles De Gaulle 2300 6 GUERET CEDEX Tél: 05.55.41.72.72

usagers-service.eaux@agglo-

grandgueret.fr

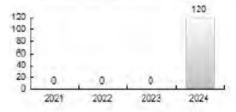
SIRET: 20003482500154

Horaires:

lundi au jeudi 8h-12h ; 13h30-17h30 Vendredi 8h-12h ; 13h30-16h30

Paiement en ligne sur internet www.payfip.gouv.fr Code collectivité 039437 Référence: 2024-EA-00-2406192

#### Historique de consommation



Référence à rappeler

Nº du contrat : 893034-1 Occupant: MME FACTURE TEST

0 RUE Adresse du

23320 GARTEMPE lieu desservi :

SERVICE DE GESTION COMPTABLE DE GUERET

3 AVENUE DE LAURE

23000 GUERET

MME FACTURE TEST

O RUE

23320 GARTEMPE

#### Facture de solde n° 2024-SEM / 2406192 du 09/12/2024

#### Assainissement

Abonnement du 01/01/2024 au 31/12/2024 Consommation du 01/01/2024 au 31/12/2024

Voici la présentation simplifiée de votre facture		Détail au verso		
Votre consommation d'eau  Prix TTC du litre d'eau (hors abonnement) : 0,00254 €		120 m <sup>3</sup>		
Abonnement Consommation		Montants 137,50 304,92		
Total de la facture		442.42		

#### Ce montant est à régler A RECEPTION

442,42€

Point de consommation	N° série compteur	Diam.	Relevé le	Ancie inde		Index rempl.	Nouve index	
893034	0000011		10/12/2024	0			120	120
	Consommation t	otale relevé	e					120
	Consommation f	acturée (m	3)					120
Détail de votre facture	Prix au	Tranche	Quantité Unité	Prix unitaire	Montant HT	T.V	.A.	Montant TTC
Collecte des eaux usées					383,00	38,	30	421,30
ABONNEMENT ASSAINISSEMENT	01/01/2024		366 Jours	125,00	125,00	12,50	(10%)	137,50
CONSOMMATION ASSAINISSEMENT	01/01/2024		120 m3	2,15	258,00	25,80	(10%)	283,80
Organismes publics					19,20	1,	92	21,12
REDEVANCE MODERNISATION DU RESEAU DE COLLECTE	01/01/2024		120 m3	0,16	19,20	1,92	(10%)	21,12
	Total de votre fact Montant total à pa				402,20 402,20	40,3 40,3		442,42 442,42

#### ANNEXE 1.8: Facture assainissement 2024 - Prix au m³ = 3,82 € TTC/m³

#### **AN7FMF**



SERVICE DES EAUX

9 Avenue Charles De Gaulle 2300 6 GUERET CEDEX Tél: 05.55.41.72.72

usagers-service.eaux@agglo-

grandgueret.fr

SIRET: 20003482500154

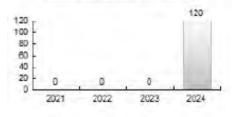
Horaires:

lundi au jeudi 8h-12h ; 13h30-17h30 Vendredi 8h-12h ; 13h30-16h30

Paiement en ligne sur internet www.payfip.gouv.fr Code collectivité 039437

Référence: 2024-EA-00-2406199

#### Historique de consommation



Référence à rappeler

Nº du contrat : 893034-1

Occupant: MME FACTURE TEST

0 RUE Adresse du

23000 ANZEME lieu desservi :

SERVICE DE GESTION COMPTABLE DE GUERET

3 AVENUE DE LAURE 23000 GUERET

MME FACTURE TEST

O RUE

23000 ANZEME

#### Facture de solde nº 2024-SEM / 2406199 du 09/12/2024

#### Assainissement

Abonnement du 01/01/2024 au 31/12/2024 Consommation du 01/01/20243 au 31/12/2024

Voici la présentation simplifiée de votre facture		Détail au verso		
Votre consommation d'eau Prix TTC du litre d'eau (hors abonnement) :	0,00254 €	120	m <sup>3</sup>	
Abonnement Consommation		1	ntants 54,00 04,92	
Total de la facture		4	58,92	

Ce montant est à régler A RECEPTION

458,92 €

Point de consommation	N° série compteur	Diam	. Relevé le	Ancie inde		Index rempl.	Nouve index	
893034	0000011		10/12/2024	0			120	120
	Consommation to	otale releve	ée					120
	Consommation f	acturée (m	3)					120
Détail de votre facture	Prix au	Tranche	Quantité Unité	Prix unitaire	Montant HT	T.V	.A.	Montant TTC
Collecte des eaux usées					398,00	39,	80	437,80
ABONNEMENT ASSAINISSEMENT	01/01/2024		366 Jours	140,00	140,00	14,00	(10%)	154,00
CONSOMMATION ASSAINISSEMENT	01/01/2024		120 m3	2,15	258,00	25,80	(10%)	283,80
Organismes publics					19,20	1,	92	21,12
REDEVANCE MODERNISATION DU RESEAU DE COLLECTE	01/01/2024		120 m3	0,16	19,20	1,92	(10%)	21,12
	Total de votre fact Montant total à pay				417,20 417,20	41, 41,		458,92 458,92

# ANNEXE 2 : OUVRAGES D'EPURATION DES EAUX USEES (32 FICHES DESCRIPTIVES)

N° fiche	Commune	Nom station	Capacité	
1 \ Hene			nominale EH	
1	Guéret	Les Gouttes	49 833	
2	Saint-Vaury	Bourg + ZA la Jarrige	1 400	
3	Saint-Sulpice le Guéretois	Bourg (nouvelle station)	850	
4	Bussière Dunoise	Bourg	550	
5	Ajain	Route de Guéret	533	
6	Saint-Laurent	Chen (le bourg)	400	
7	Anzême	Bourg	333	
8	Saint-Fiel	Bourg et lotissement des Verrines	300	
9	Saint-Léger le Guéretois	Bourg	300	
10	Montaigut-Le-Blanc	Station-Gare	250	
11	La Chapelle-Taillefert)	Bourg	215	
12	Saint-Yrieix les Bois	Bourg	200	
13	Bussière Dunoise	Camping	188	
14	Saint-Victor en Marche	Bourg	180	
15	Jouillat	Bourg	150	
16	Savennes	Badant	150	
17	La Saunière	Le Méry	140	
18	Saint-Yrieix les Bois	La Charse	130	
19	La Saunière	Route de la Scierie	110	
20	Savennes	Bourg	100	
21	La Brionne	Les Loges	90	
22	La Brionne	Station-Gare	90	
23	Anzême	Chignaroche	80	
24	Saint-Yrieix les Bois	Les Quatre Chemins	80	
25	Saint-Silvain Montaigut	Bourg + Monteillard	80	
26	Saint-Laurent	Barbant	75	
27	Saint-Sulpice le Guéretois	Banassat	60	
28	Gartempe	Bourg	60	
29	Saint-Yrieix les Bois	La Faye	60	
30	Saint-Christophe	Eco-village La Grangeade	50	
31	Anzême	Péchadoire	49	
32	Saint Vaury	Lotissement Demoranges		

Page
37
38
39
40
41
42
43
44
45
46
47
48
49
50
51
52
53
54
55
56
57
58
59
60
61
62
63
64
65
66
67
68

### STEU N°1: Station d'épuration des Gouttes (Guéret)

Code Sandre de la station : 0423096S0006

Caractéristic	ques générales										
Filière de trai	tement (cf. ann	exe)		Boue	e activée a	aération pi	rolongée (	très faible	charge)		
Date de mise	en service			01/0	4/1990						
Commune d'	implantation			Guéi	et (23096	5)					
Lieu-dit				Les	Gouttes						
Capacité nom	ninale STEU en	EH (1)		49 8	33						
Nombre d'ab	onnés raccordés	S		6 12	0						
Nombre d'ha	bitants raccordé	és		15 0:	55						
Débit de réfé	rence journalier	admissibl	le en m³/j	16 8	40						
Prescription	s de rejet										
a	. ,	Au	torisation	en date	du 19/06	5/1989 cor	nplété par	· les arrêté	s du 27/0	1/2003	
Sour	nse à	Déc	laration e	n date du							
2.6'11' /		Type de	milieu réc	epteur	Eau c	louce de s	urface				
Milieu récep	teur du rejet	Nom du	milieu réc	epteur	ruisse	eau des Cl	ners				
Polluant	autorisé	Conce	ntration a		;	et /	ou ou		Reno	dement (%	<u>~~~~~~~~~~~~~~~~~~~~~~~~~~~~~~~~~~~~~</u>
			rejet (mg	g/l)		¬			Tton	`	·)
DB	3O <sub>5</sub>		25		L	et		ou		93	
DC	CO		90			et		ou		89	
MI	ES		30			et	$\boxtimes c$	ou		90	
NGL (azo	te global)		15			et	$\boxtimes c$	ou		88	
NTK (azote	e Kjeldhal)		40			et		ou			
p]	Н					et		ou			
NI	${ m H_4}^+$					et		ou			
Phospho	ore total		2			et	$\boxtimes$	ou		88	
Charges reje	tées par l'ouvr	age							Bilan 24	h : 52 bil	ans/an
			Confo	ormité du	rejet en c	oncentrati	on et/ou e	n rendem	ent selon	arrêté	
Date du bilan	Conformité	DE	3O <sub>5</sub>	Do	CO	M	ES	No	GL	F	<b>P</b> t
Date du vilaii	(Oui/Non)	Conc mg/l	Rend %	Conc mg/l	Rend %	Conc mg/l	Rend %	Conc mg/l	Rend %	Conc mg/l	Rend %
Moyenne (1)	OUI	1.53	96.3	16.86	88.6	3.5	92.1	2.32	89.9	0.25	89.3

<sup>(1)</sup> Moyenne de l'ensemble des mesures réalisées en auto-surveillance (bilan 24 h en fréquence hebdomadaire)

## STEU N° 2 : Nouvelle station d'épuration "Bourg + ZA la Jarrige" (Saint-Vaury) Code Sandre de la station : 0423052S0003

Caractéristiqu	es générales										
Filière de traite	ment (cf. annex	xe)		Bou	es activée	s à aératio	n prolong	jée			
Date de mise en	n service			15/1	1/2014_						
Commune d'in	plantation			Sain	t-Vaury (	23247)					
Lieu-dit				La J	arrige						
Capacité nomin	nale STEU en H	EH <sup>(1)</sup>		1 40	0 (84,0 k	g DBO5/j	)				
Nombre d'abor	nés raccordés			471							
Nombre d'habi	tants raccordés	1		763	(estimé)						
Débit de référe	nce journalier a	admissible	en m <sup>3</sup> /j	270							
Prescriptions of	le rejet										
		Auto	risation e	n date du							
Soum	ise à	Décl	aration en	date du	18/0	1/2012					
		Type de n			Eau	douce de	surface				
Milieu récep	teur du rejet	Nom du r		-	Ruis	seau de la	Balaine (1	BV la Gar	tempe)		
Polluant	4:		ation au p	-			ou ou			1(0/	<b>(</b> )
Polluant	autorise	(mg	g/l) / tout	temps		et /	ou		Kend	dement (%	0)
DB	O <sub>5</sub>		30			et	<b>⊠</b> (	ou		90	
DC	O		70			et	$\boxtimes c$	ou		90	
MI	ES		90			et	$\boxtimes$	ou		80	
NGL (azo	te global)					et		ou			
NTK (azote			10			et		ou		80	
pI	H					et		ou			
NH						et		ou			
P			2			_				80	
						et		ou	D'I A		
Charges rejeté	ees par 1 ouvra	ige	C C		• ,		4/	1		4 h : 2 bil	ans/an
	Conformité	DB		i .	rejet en c CO	oncentrati	on evou e ES	I .	ent seion : KT	I	t
Date du bilan	(Oui/Non)	Conc	Rend	Conc	Rend	Conc	Rend	Conc	Rend	Conc	Rend
		mg/l	%	mg/l	%	mg/l	%	mg/l	%	mg/l	%
08/11/2021	OUI	3	98	30	93	2	>99	2.9	94	0.92	83
20/12/2021			97		92		93		87		53
21/03/2022	OUI	4	>99	31	98	5.6	>99	6.6	92	2.76	81
07/09/2022	NON	8	96	50	89	23	92	5.3	90	2.53	57
11/09/2023	NON	<3		<30		3.5		2.2		5.32	
06/12/2023	NON	26	52	171	7	170	0	11	48	6.37	0
27/02/2024	OUI	13	13	62	0	35	0	4.3	30	1.42	0

### STEU N° 3 : Nouvelle station d'épuration du Bourg (Saint-Sulpice-le-Guérétois)

Code Sandre de la station: 0423245S0002bis

Caractéristiques générales												
Filière de traite	ment (cf. annex	e)		Filtre	es plantés	de roseau	x (2 étage	es)				
Date de mise er	n service			01/09	9/2021							
Commune d'im	plantation			Saint	-Sulpice	le Guéreto	ois					
Lieu-dit												
Capacité nomin	ale STEU en E	H <sup>(1)</sup>		850	(51 kg Dl	BO5/j)						
Nombre d'abon	nés raccordés			400								
Nombre d'habi	tants raccordés			728 (	(estimé)							
Débit de référer	nce journalier a	dmissible	en m <sup>3</sup> /j	127,5	5							
Prescriptions of	le rejet											
		Auto	orisation e	n date du	•••							
Soum	nise à	Déc	laration e	n date du								
			milieu réc			louce de s	urface					
Milieu récep	teur du rejet	• •		•	pteur Ruisseau des Planches (BV la Creuse)							
D. 11		Nom du milieu récepteur Ruisseau des Planches (BV la Creuse)  Concentration au point de rejet (mg/l) / tout temps  Rendement (%)							<u> </u>			
Polluant	autorise					et /	ou		Reno	dement (%	0)	
DB	$O_5$		35		et ou					60		
DC	CO		200			et 🖂 ou				60		
MI	ES					et 🖂 ou				50		
NGL (azo	te global)					et ou						
NTK (azote	e Kjeldhal)					et		ou				
pl	Н					et		ou				
NH	${ m H_4}^+$					et		ou				
P	t					et		ou				
Charges rejeté	es par l'ouvrag	ge							Bilan 2	24 h : 1 bi	lan/an	
			Confo	rmité du	rejet en c	oncentrati	on et/ou e	n rendem	ent selon	arrêté		
Date du bilan	Conformité	DE	$8O_5$	DO	CO	M	ES	NO	GL	P	<b>'</b> t	
Date du offan	(Oui/Non)	Conc	Rend	Conc	Rend	Conc	Rend	Conc	Rend	Conc	Rend	
		mg/l	%	mg/l	%	mg/l	%	mg/l	%	mg/l	%	
01/12/2021	OUI	7	94	30	88	6.9	95	28.8	17	2.39	31	
18/07/2022	NON (1)	7	>99	73	96	37	97	55.2	56	5.26	66	
11/07/2023	NON (2)	3	98	49	85	18	88	40.1	14	3.94	21	

<sup>(1)</sup> PH non conforme à 4.84 (niveau de rejet : 6<pH<8.5)

<sup>(2)</sup> PH non conforme à 4.1

## STEU N° 4 : Station d'épuration du Bourg (Bussière-Dunoise) Code Sandre de la station : 0423036S0002

Caractéristiqu	es générales										
Filière de traite	ment (cf. annex	e)		Lagu	nage nati	ırel + filtr	es plantés	de roseau	ıx		
Date de mise er	n service			02/10	0/2014						
Commune d'im	plantation			Buss	ière-Duno	oise (2303	66)				
Lieu-dit				Rout	e de Nail	lat					
Capacité nomin	ale STEU en E	H <sup>(1)</sup>		550	(33,0 kg	DBO5/j)					
Nombre d'abon	nés raccordés			230							
Nombre d'habi	tants raccordés			288 (	(estimé)						
Débit de référer	nce journalier ac	dmissible	en m³/j	82,5							
Prescriptions of	le rejet										
		Auto	orisation e	n date du							
Soum	nse à	☐ Déc	laration e	n date du	01/01	/2015					
3.6'1' /		Type de	milieu réc	epteur	Eau d	louce de s	urface				
Milieu récep	teur du rejet	Nom du	milieu réc	epteur	Ruiss	eau d'Isle	s (BV la C	Creuse)			
Polluant	autorisé	Conce	ntration a rejet (mg		;	et /	ou		Reno	dement (%	(0)
DB	$O_5$		35			et	$\boxtimes c$	ou		60	
DC	CO		200			et	$\boxtimes$	ou		60	
MI	ES					et	$\boxtimes$	ou		50	
NGL (azo	te global)					et		ou			
NTK (azoto	e Kjeldhal)					et		ou			
p]	H					et		ou			
NH	${ m I_4}^+$					et		ou			
P	t					et		ou			
Charges rejeté	es par l'ouvrag	ge							Bilan 2	24 h : 1 bi	lan/an
			Confo	rmité du	rejet en c	oncentrati	on et/ou e	n rendem	ent selon	arrêté	
Date du bilan	Conformité	DE	$8O_5$	DO	CO	M	ES	NO	GL	P	t
Date du onan	(Oui/Non)	Conc	Rend	Conc	Rend	Conc	Rend	Conc	Rend	Conc	Rend
		mg/l	%	mg/l	%	mg/l	%	mg/l	%	mg/l	%
08/10/2020	OUI	6	93	65	70	6,2	94	20,6	14	2,56	4
11/10/2021	OUI	<3	>99	54	95	3.9	>99	15.6	90	2.44	86
08/06/2022	OUI	6	93	77	68	11	90	25	20	3.81	0
06/06/2023	OUI	7	95	63	82	7.6	95	17.9	51	2.77	42

### STEU N° 5 : Station d'épuration Route de Guéret (Ajain)

Code Sandre de la station : 0423002S0001

Caractéristiqu	es générales										
Filière de traite	ment (cf. annex	e)		Lagu	ınage aéré	<b>;</b>					
Date de mise er	service			01/09	9/1990						
Commune d'im	plantation			Ajair	n (23002)						
Lieu-dit				RD 1	1						
Capacité nomin	ale STEU en E	H <sup>(1)</sup>		533	(32 kg D	BO5/j)					
Nombre d'abon	nés raccordés			142							
Nombre d'habit	tants raccordés			296 (	(estimé)						
Débit de référer	nce journalier ac	dmissible	en m <sup>3</sup> /j	90							
Prescriptions of	le rejet										
		Auto	orisation e	n date du							
Soum	nise à	Déc	laration e	n date du							
		Type de	milieu réc	epteur	Eau d	louce de s	urface				
Milieu récep	teur du rejet	Nom du	milieu réc	epteur	Ruiss	eau de la	Gasnes (E	BV la Crei	use)		
Polluant	autorisé	Concentration au rejet (mg/l)			;	et /	ou		Reno	dement (%	(ó)
DB	$O_5$	35				et	$\boxtimes c$	ou		60	
DC	CO		200		et 🛛 ou			ou		60	
MI	ES				et 🔀 ou					50	
NGL (azo	te global)				et ou						
NTK (azote	e Kjeldhal)					et		ou			
pl	Н					et		ou			
NH	$ m I_4^+$					et		ou			
P	t					et		ou			
Charges rejeté	es par l'ouvrag	ge							Bilan	24 h : 1 b	ilan/an
			Confo	rmité du	rejet en c	oncentrati	on et/ou e	n rendem	ent selon	arrêté	
D ( 1.17	Conformité	DE		i e	CO	I.	ES	İ	GL	I .	<b>'</b> t
Date du bilan	(Oui/Non)	DBO <sub>5</sub>			Rend %	Conc mg/l	Rend %	Conc mg/l	Rend %	Conc mg/l	Rend %
07/07/2020	OUI	7	98	66	89	41	88	19,9	49	5,25	0
22/09/2021	OUI	6	95	89	69	44	56	12	50	4.41	0
19/04/2022	OUI	3	98	50	83	27	72	22.8	24	1.24	52
06/06/2023	OUI	21	93	110	83	37	77	19.9	67	5.05	23

### STEU N° 6 : Station d'épuration du Chen (Le bourg) (Saint-Laurent) Code Sandre de la station : 0423206S0001

_											
Caractéristiqu	es générales										
Filière de traite	ment (cf. annex	e)		Lagu	ınage natı	ırel					
Date de mise er	n service			01/12	2/1991						
Commune d'im	plantation			Saint	t-Laurent	(23206)					
Lieu-dit				Bour	dessoule						
Capacité nomin	ale STEU en E	H <sup>(1)</sup>		450	(27,0 kg	DBO5/j)					
Nombre d'abon	nés raccordés			154							
Nombre d'habi	tants raccordés			300 (	(estimé)						
Débit de référer	nce journalier a	dmissible	en m <sup>3</sup> /j	118							
Prescriptions of	le rejet										
		Auto	orisation e	n date du							
Soum	nise à	Déc	laration e	n date du							
3.6'1' /		Type de	milieu réc	epteur	Eau d	louce de s	urface				
Milieu récep	teur du rejet	Nom du	milieu réc	epteur	Ruiss	Ruisseau de Cherpont (BV la Creuse)					
Polluant	autorisé	Conce	ntration a rejet (mg		;	et /	ou		Reno	dement (%	(o)
DB	$O_5$		35		et 🔀 ou			ou		60	
DC	CO		200		Г	et				60	
MI	 E <b>S</b>					 Tet				50	
NGL (azo					Г	et		ou			
NTK (azoto											
· ·					L	et		ou			
p]					L	et		ou			
NI	I <sub>4</sub> <sup>+</sup>				L	et		ou			
P	't					et		ou			
Charges rejeté	es par l'ouvra	ge						Bilan 24	h : 1 bil:	an tous le	s 2 ans
			Confo	rmité du	rejet en c	oncentrati	on et/ou e	n rendem	ent selon	arrêté	
Date du bilan	Conformité	DE	$8O_5$	DO	CO	M	ES	NO	GL	F	<b>P</b> t
	(Oui/Non)	Conc mg/l	Rend %	Conc mg/l	Rend %	Conc mg/l	Rend %	Conc mg/l	Rend %	Conc mg/l	Rend %
09/07/2020	OUI	6	>99	66	94	77	92	19,8	82	3,45	68
23/08/2022	OUI	<3	99	41	94	11	96	64.3	36	4.64	36
28/05/2024	OUI	<3	96	35	83	3.1	97	15.9	31	1.99	15

### STEU N° 7 : Station d'épuration du Bourg (Anzême)

Code Sandre de la station : 0423004S0004

Caractéristiqu	es générales											
Filière de traite	ment (cf. annex	e)		Lit b	actérien							
Date de mise er	service			14/1	1/2013							
Commune d'im	plantation			Anzé	ème (2300	)4)						
Lieu-dit				Rout	e du Pré	des Iles						
Capacité nomin	ale STEU en E	H <sup>(1)</sup>		333	(20 kg D	BO5/j)						
Nombre d'abon	nés raccordés			105								
Nombre d'habi	tants raccordés			165 (	(estimé)							
Débit de référer	nce journalier a	dmissible	en m <sup>3</sup> /j	50								
Prescriptions of	le rejet											
_		Auto	orisation e	n date du	• • • • • • • • • • • • • • • • • • • •							
Soum	nise à	Déc	laration e	1 date du								
2.511		Type de	milieu réc	epteur	Eau c	louce de s	urface					
Milieu récep	teur du rejet	Nom du milieu récepteu			La Si	auve (BV	la Creuse	)				
Polluant	Polluant autorisé  Concentration au point de rejet (mg/l)  Rendement (9					6)						
			J ( C	/1)		_				`	,	
DB	O <sub>5</sub>		35		et 🔀 ou			ou		60		
DC	CO		200			et 🔀 ou				60		
MI	ES					et		ou		50		
NGL (azo	te global)					et		ou				
NTK (azote	e Kjeldhal)				[	et		ou				
pl	Н					et		ou				
NH	${ m I_4}^+$				Г	et	<u> </u>	ou				
P	t					et		ou				
Charges rejeté	es par l'ouvra	ge						Bilan 24	h:1 bila	an tous le	s 2 ans	
gj	I		Confo	rmité du	rejet en c	oncentrati	on et/ou e					
D ( 1.17	Conformité	DE			CO	1	ES	İ	GL	I.	<b>P</b> t	
Date du bilan	(Oui/Non)	Conc mg/l	Rend %	Conc mg/l	Rend %	Conc mg/l	Rend %	Conc mg/l	Rend %	Conc mg/l	Rend %	
24/08/2020	OUI	8	97	91	85	8.4	98	21.6	86	1.46	88	
31/05/2022	OUI	12	>99	106	98	52	99	19.1	94	2.9	93	

### STEU N° 8 : Station d'épuration du Bourg et du lotissement des Verrines (Saint-Fiel) Code Sandre de la station : 0423195S0001

G // : /:	′ ′ 1										
Caractéristiqu				_		_					
Filière de traite	,	exe)			ınage na	turel					
Date de mise en					1/1983						
Commune d'im	plantation			Saint	t-Fiel (2	3195)					
Lieu-dit				Les I	Pénots						
Capacité nomin	nale STEU en	EH (1)		300 (	(18 kg E	BO5/j)					
Nombre d'abon	nés raccordé	S		70							
Nombre d'habi	tants raccorde	és		138 (	(estimé)						
Débit de référer	nce journalie	r admissib	ole en m³/j	45							
Prescriptions of	le rejet										
		Auto	orisation e	n date du							
Soumi	se à	Déc	laration e	n date du							
3.511		Type de	milieu réc	epteur	Eau	douce de s	urface				
Milieu récepte	eur du rejet	Nom du	milieu réc	epteur	Ruis	seau de la	Naute (B	V la Creus	se)		
Polluant a	utorisé	Conce	ntration a		;	et /	ou		Reno	dement (%	(ó)
DBC	<b>)</b> <sub>5</sub>		35	, ,		et	$\boxtimes$	ou		60	
DCC	)		200			et				60	
ME	S					et		ou		50	
NGL (azote	e global)					et		ou			
NTK (azote						et		ou			
рН						et		ou			
NH <sub>4</sub>						et		ou			
Pt						et		ou			
Charges rejeté	es par l'ouv	rage						Bilan	24 h : 1	bilan tous	s les 2 ans
			Confo	rmité du	rejet en	concentrati	on et/ou e	n rendem	ent selon	arrêté	
Date du bilan	Conformité	DE	$8O_5$	DO	CO	M	ES	NO	GL	F	<b>P</b> t
Date du onan	(Oui/Non)	Conc mg/l	Rend %	Conc mg/l	Rend %	Conc mg/l	Rend %	Conc mg/l	Rend %	Conc mg/l	Rend %
03/11/2021	OUI	6	93	54	72	14	82	28.1	5	3.29	0
23/05/2023	OUI	4	98	45	85	12	97	6.1	83	0.7	81
				-					-		

## STEU N° 9 : Station d'épuration du Bourg (Saint-Léger-le-Guérétois) Code Sandre de la station : 0423208S0001

Caractéristiqu	es générales										
Filière de traite	ment (cf. annex	e)		Filtre	es plantés	de roseau	X				
Date de mise er	n service			01/0	7/2008						
Commune d'im	plantation			Saint	t-Léger-le	-Guérétoi	s (23208)				
Lieu-dit				Rout	e de la Lo	ze					
Capacité nomin	ale STEU en E	H <sup>(1)</sup>		300	(18,0 kg	DBO5/j)					
Nombre d'abon	nés raccordés			68							
Nombre d'habit	tants raccordés			124 (	(estimé)						
Débit de référer	nce journalier ac	dmissible	en m <sup>3</sup> /j	75							
Prescriptions of	le rejet			<u>-</u>							
		Auto	orisation e	n date du	• • • •						
Soum	nise à	Déc	laration e	n date du	18/01	/2005					
2.611		Type de	milieu réc	epteur	Eau d	louce de s	urface				
Milieu récep	teur du rejet	Nom du	milieu réc	récepteur Ruisseau de la Loze (BV la			la Garter	npe)			
Polluant	autorisé	Conce	Concentration au poir rejet (mg/l)								
				/1)						`	,
DB	O <sub>5</sub>		35		et 🔀 ou			ou		60	
DC	CO		200			et		ou		60	
MI	ES					et 🔲 ou				50	
NGL (azo	te global)					et		ou			
NTK (azote	e Kjeldhal)					et		ou			
pl	Н					et		ou			
NH	${ m H_4}^+$					et		ou			
P	t					et		ou			
Charges rejeté	es par l'ouvrag	ge					-	Bilan 24	4 h : 1 bil	an tous le	es 2 ans
22			Confo	rmité du	rejet en c	oncentrati	on et/ou e				
Date du bilan	Conformité	DB	$8O_5$	DO	CO	M	ES	NO	GL	P	<b>P</b> t
Date du blian	(Oui/Non)	Conc mg/l	Rend %	Conc mg/l	Rend %	Conc mg/l	Rend %	Conc mg/l	Rend %	Conc mg/l	Rend %
01/10/2020	OUI	10	87	109	57	26	80	16,1	49	2,52	26
30/03/2022	OUI	7	92	22	77	5.9	97	13.2	48	1.12	64

## STEU N° 10 : Station d'épuration de Montaigut Station-Gare (Montaigut-Le-Blanc) Code Sandre de la station : 0423132S0001

Caractéristiqu	es générales										
Filière de traite	ment (cf. annex	e)		Lagı	ınage nat	ırel					
Date de mise en	n service			01/0	1/1999						
Commune d'in	plantation			Mon	taigut-le-	Blanc (23	132)				
Lieu-dit											
Capacité nomin	ale STEU en E	H <sup>(1)</sup>		250	(15 kg D	BO5/j)					
Nombre d'abor	nés raccordés			69							
Nombre d'habi	tants raccordés			117	(estimé)						
Débit de référe	nce journalier ac	dmissible	en m³/j	50							
Prescriptions of	le rejet			<u>-</u>							
		Auto	orisation e	n date du	•••						
Soun	nise à	Déc	laration ei	1 date du							
		Type de	milieu réc	epteur	Eau	douce de s	urface				
Milieu récep	teur du rejet		milieu réc		Ruis	seau sans 1	nom (BV	Gartempe	)		
Polluant	autorisé	Conce	ntration a		;	et /	ou ou		Reno	dement (%	<u>~~~~~~~~~~~~~~~~~~~~~~~~~~~~~~~~~~~~~</u>
			rejet (mg	:/l)		_			TOIN	`	0)
DB	SO <sub>5</sub>		35		l	et		ou		60	
DO	CO		200			et		ou		60	
M	ES				[	et	$\boxtimes c$	ou		50	
NGL (azo	te global)					et		ou			
NTK (azot	e Kjeldhal)					et		ou			
p]	 Н					et		ou			
NH					1	一 let		ou			
P					[	et		ou			
	es par l'ouvrag	10			<u> </u>				1 h + 1 kil	an tous le	s 2 one
Charges rejett	es par i ouvraș	<b>3</b> C	Confo	rmité du	reiet en c	oncentrati	on et/011 e				ans
	Conformité	DE	Í		co co	1	ES	NO		I.	<b>P</b> t
Date du bilan	(Oui/Non)	Conc	Rend	Conc	Rend	Conc	Rend	Conc	Rend	Conc	Rend
		mg/l	%	mg/l	%	mg/l	%	mg/l	%	mg/l	%
30/09/2020	OUI	8	96	97	81	36	88	18.1	74	2.48	68
07/09/2022	OUI	6	96	128	64	32	77	7.2	92	2.43	76

### STEU N° 11 : Station d'épuration du Bourg (La Chapelle-Taillefert)

Code Sandre de la station : 0423052S0002

Caractéristiqu	es générales										
Filière de traite	ment (cf. annex	e)		Lagu	ınage + fi	ltres plant	és de rose	aux			
Date de mise en	n service			Juille	et 2016						
Commune d'in	plantation			La C	hapelle-T	aillefert (2	23052)				
Lieu-dit				Rout	e du Gué	Lavaud					
Capacité nomin	ale STEU en E	H <sup>(1)</sup>		215	(13,0 kg	DBO5/j)					
Nombre d'abor	nés raccordés			68							
Nombre d'habi	tants raccordés			125 (	(estimé)						
Débit de référe	nce journalier a	dmissible	en m <sup>3</sup> /j	38,2							
Prescriptions of	le rejet										
		Auto	orisation e	n date du							
Soun	nise à	Déc	laration e	1 date du	20/01	/2015					
		Type de	milieu réc	epteur	Eau d	louce de s	urface				
Milieu récep	teur du rejet	Nom du milieu récep		epteur	La G	artempe					
Polluant	autorisé	Conce			;	et /	ou ou		Reno	dement (%	6)
1 Officialit	autorisc	Concentration au p rejet (mg/l)		:/1)	_	_			Keik	dement (7	0)
DB	O <sub>5</sub>		35		et 🔀 ou			ou		60	
DO	CO		200			et 🖂 ou				60	
M	ES					et	$\boxtimes$	ou		50	
NGL (azo	te global)					et		ou			
NTK (azot	e Kjeldhal)				Г	et		ou			
p]	———— Н				Г	et		ou			
NI					Г	et		ou			
P						_					
					L	et		ou ou		, ,	•
Charges rejeté	es par l'ouvrag	ge	- C - C	1	• ,					an tous le	s 2 ans
	G C ://	DE				oncentrati		I.		I	
Date du bilan	Conformité (Oui/Non)	DE	ì		CO   <sub>D</sub> _1		ES   <sub>D</sub> 1		GL   p 1	F	1
	,	Conc mg/l	Rend %	Conc mg/l	Rend %	Conc mg/l	Rend %	Conc mg/l	Rend %	Conc mg/l	Rend %
13/09/2021	OUI	3	99	77	76	11	97	28	49	4.45	27
03/10/2023	OUI	3	>99	91	90	8	97	29	65	4.89	48

### STEU N° 12 : Station d'épuration du Bourg (Saint-Yrieix-les-Bois)

Code Sandre de la station : 0423250S0001

Caractéristiqu	ies générales											
Filière de traite	ement (cf. annex	e)		Lagu	ınage	nature	el					
Date de mise e	n service			01/12	2/199	2						
Commune d'in	nplantation			Saint	t-Yrie	eix-les	-Bois (232	250)				
Lieu-dit												
Capacité nomin	nale STEU en E	H <sup>(1)</sup>		200	(11 k	g DB0	O5/j)					
Nombre d'abor	nnés raccordés			45								
Nombre d'habi	itants raccordés			55 (e	stime	é)						
Débit de référe	nce journalier a	dmissible	en m³/j	30								
Prescriptions	de rejet											
	. ,	Auto	orisation e	en date du								
Soun	mise à	Déc	laration e	n date du								
N4'1' '	4 1- '4	Type de	milieu réc	epteur		Eau d	ouce de s	urface				
Milleu recep	oteur du rejet	Nom du	pe de milieu récepteur  Eau douce de surface  Ruisseau de Saint-Yrieix (BV la Creuse)  oncentration au point de rejet  et / ou  Rendement (%)									
Polluant	t autorisé	Concent	ration au (mg/l		int de rejet et / ou				Reno	dement (%	(o)	
DE	$3O_5$		35		et 🖂 ou			ou		60		
Do	СО		200			et 🛛 ou			ou		60	
M	ES						et	<u> </u>	ou		50	
NGL (azo	ote global)						et		ou			
NTK (azot	te Kjeldhal)						et		ou			
p	Н						et		ou			
NI	$H_4^+$						et		ou			
I	Pt						et		ou			
Charges rejete	ées par l'ouvra	ge										
		Conformité du rejet en concentration et/ou en rendement selon arrêté										
Date du bilan	Conformité	DE	DBO <sub>5</sub> DCO MES NGL Pt							<b>'</b> t		
24h	(Oui/Non)	Conc mg/l	Rend %	Conc mg/l		end %	Conc mg/l	Rend %	Conc mg/l	Rend %	Conc mg/l	Rend %

### STEU N° 13 : Station d'épuration du Camping (Bussière-Dunoise)

Code Sandre de la station : 0423036S0001

Caractéristiqu	es générales										
Filière de traite	ment (cf. annex	e)		Lagu	nage natı	ırel					
Date de mise en	n service			01/01	1/1990						
Commune d'in	plantation			Buss	ière-Dun	oise (2303	66)				
Lieu-dit				La Vo	ergne						
Capacité nomin	nale STEU en E	H <sup>(1)</sup>		188	(11,0 kg	DBO5/j)					
Nombre d'abor	nés raccordés			40							
Nombre d'habi	tants raccordés			50 (e	stimé)						
Débit de référe	nce journalier a	dmissible	en m <sup>3</sup> /j	32							
Prescriptions of	de rejet										
		Auto	orisation e	n date du							
Soum	nise à	Déc	laration e	n date du							
3.611		Type de	milieu réc	epteur	teur Eau douce de surface						
Milieu récep	teur du rejet	Nom du	milieu réc	epteur	eur Ruisseau de Besse (BV la Creuse)						
Polluant	autorisé	Conce	u point de g/l)		et /	ou ou		Rende	ement (%)	)	
DB	$8O_5$		35			et	$\boxtimes c$	ou		60	
DC	CO		200			et	et 🔀 ou			60	
M	ES					et	$\boxtimes c$	ou		50	
NGL (azo	te global)					et		ou			
NTK (azot	e Kjeldhal)					et		ou			
p)	Н					et		ou			
NI	$\mathrm{H_4}^+$					et		ou			
P	Pt					et		ou			
Charges rejeté	es par l'ouvrag	ge									
			Confor	mité du re	ejet en co	ncentratio	n et/ou en	rendeme	nt selon a	rrêté	
Date du bilan	Conformité	DBO <sub>5</sub>			CO	M	ES	N	GL	Pt	
24h	24h (Oui/Non) Conc Rend mg/l %		Conc mg/l	Rend %	Conc mg/l	Rend %	Conc mg/l	Rend %	Conc mg/l	Rend %	
		mg/i // mg/i									

### STEU N° 14 : Station d'épuration du Bourg (Saint-Victor-en-Marche)

Code Sandre de la station : 0423248S0001

G (1)											
Caractéristiqu		a)		Т		1					
Filière de traite	,	е)			nage natu	ıreı					
Date de mise en					6/1992	3.6 1	(222.40)				
Commune d'in	iplantation					n-Marche	(23248)				
Lieu-dit		(1)			eau de gi						
-	nale STEU en E	H ('')			(9,7 kg D	)BO5/J)					
Nombre d'abor				62							
Nombre d'habi			2 "		(estimé)						
	nce journalier a	dmissible	en m <sup>3</sup> /j	27							
<b>Prescriptions</b>	de rejet										
Soun	nise à	Auto	orisation e	en date du	•••						
Soun	iise a	Déc Déc	laration e	n date du							
M'1' '	4 1 ' 4	Type de	milieu réc	epteur	eur Eau douce de surface						
Milleu recep	Milieu récepteur du rejet  Nom du milieu réc					eau des P	lanchettes	1			
Polluant	autorisé	Conce	ntration a rejet (mg		t de et / ou				Reno	dement (%	<b>6</b> )
DE	$8O_5$		35			et	$\boxtimes c$	ou		60	
DO	CO		200		Γ	et	X	ou		60	
M	ES					et	ou			50	
NGL (azo	te global)					et		ou			
NTK (azot	e Kjeldhal)					et	<u> </u>	ou			
p.						et		ou			
NI NI						et		ou			
F	•					et		ou			
Charges rejeté	es par l'ouvra	ge				_					
g J • • •	T		Confo	ormité du	reiet en c	ion et/ou e	n rendem	nent selon	arrêté		
Date du bilan	Date du bilan Conformité		3O <sub>5</sub>	Do	•	I.	ES	İ	GL	I .	<b>P</b> t
24h	24h (Oui/Non) Conc R	Rend %	Conc mg/l	Rend %	Conc mg/l	Rend %	Conc mg/l	Rend %	Conc mg/l	Rend %	

### STEU N° 15 : Station d'épuration du Bourg (Jouillat)

Code Sandre de la station : 0423101S0001

Caractéristiqu	es générales											
Filière de traite	ment (cf. annex	e)		Lagu	nage natu	ırel						
Date de mise en	n service			01/0	6/1983							
Commune d'in	plantation			Jouil	lat (2310)	1)						
Lieu-dit												
Capacité nomin	nale STEU en E	H <sup>(1)</sup>		150	(8,1 kg D	BO5/j)						
Nombre d'abor	nés raccordés			54								
Nombre d'habi	tants raccordés			72 (e	stimé)							
Débit de référen	nce journalier ac	dmissible	en m³/j	22,5								
Prescriptions of	de rejet											
a a	. ,	Auto	orisation e	n date du	•••							
Soum	nse à	☐ Déc	laration e	1 date du								
2.611. /		Type de	milieu réc	epteur	eur Eau douce de surface							
Milieu récep	teur du rejet	Nom du	milieu réc	epteur	teur Ruisseau de Lascoux (BV la Creuse)							
Polluant	Concentration au rejet (mg/l								Reno	dement (%	(o)	
DB	$8O_5$		35			et	$\boxtimes c$	ou		60		
DO	CO		200			et 🖂 ou				60		
M	ES					et 🛛 ou				50		
NGL (azo	te global)					et		ou				
NTK (azot	e Kjeldhal)					et		ou				
p]	Н					et		ou				
NI	${ m H_4}^+$					et		ou				
P	't					et		ou				
Charges rejeté	es par l'ouvrag	ge										
			Confo	rmité du	rejet en c	oncentrati	on et/ou e	n rendem	ent selon	arrêté		
Date du bilan	Conformité	DE	$8O_5$	DO	CO	M	ES	NO	GL	F	<b>P</b> t	
24h	(Oui/Non)	Conc mg/l	Rend %	Conc mg/l	Rend %	Conc mg/l	Rend %	Conc mg/l	Rend %	Conc mg/l	Rend %	

### STEU Nº 16 : Station d'épuration de Badant/Parc aux loups (Savennes)

Code Sandre de la station : 0423170S0002

Caractéristiqu	es générales											
Filière de traite		e)		Filtr	es plar	ntés d	le roseau	ıx				
Date de mise er	n service			2013	3							
Commune d'im	plantation			Save	ennes (	(2317	70)					
Lieu-dit				Bada	ant							
Capacité nomin	nale STEU en E	H <sup>(1)</sup>		150	(9 kg	DBC	)5/j)					
Nombre d'abon	nés raccordés			30								
Nombre d'habi	tants raccordés			50 (	estimé	<del>(</del> )						
Débit de référer	nce journalier a	dmissible	en m <sup>3</sup> /j	22,5								
Prescriptions of	le rejet											
		Auto	orisation e	n date dı	1							
Soum	nise à	Déc	laration e	n date du								
		Type de	milieu réc	epteur	eur Eau douce de surface							
Milieu récep	teur du rejet	Nom du	milieu réc	epteur	R	luisse	au du Bo	ois du Che	er (BV la	Gartempe	)	
Polluant	autorisé	Conce	Concentration au por rejet (mg/l)			de et / ou				Reno	dement (%	(o)
DB	$8O_5$		35				et	$\boxtimes c$	ou		60	
DC	CO		200			et 🛛 ou			ou		60	
MI	ES						et	$\overline{\boxtimes}$	ou		50	
NGL (azo	te global)						et		ou			
NTK (azote	e Kjeldhal)						et		ou			
pl							et		ou			
NH	${ m H_4}^+$						et		ou			
P	't						et		ou			
Charges rejeté	es par l'ouvrag	ge										
			Confo	rmité du	rejet e	on et/ou e	en renden	nent selon	arrêté			
Date du bilan	Conformité				СО		M	ES	N	GL	F	t
24h	(Oui/Non)	Conc Rend Conc mg/l % mg/l		Rer %		Conc mg/l	Rend %	Conc mg/l	Rend %	Conc mg/l	Rend %	

## STEU N° 17 : Station d'épuration de Le Méry (La Saunière) Code Sandre de la station : 0423169S0001

Caractéristiqu	es générales											
Filière de traite	ment (cf. annex	e)		Filtre	es plantés	de roseau	X					
Date de mise er	n service			01/0	2/2005							
Commune d'im	plantation			La S	aunière (2	23169)						
Lieu-dit				Le M	léry							
Capacité nomin	nale STEU en E	H <sup>(1)</sup>		140	(8,4 kg D	BO5/j)						
Nombre d'abon	nés raccordés			78								
Nombre d'habi	tants raccordés			160	(estimé)							
Débit de référes	nce journalier a	dmissible	en m <sup>3</sup> /j	28								
Prescriptions of	de rejet											
	. ,	Auto	orisation e	n date du	·							
Soum	iise a	Déc	laration e	n date du	ate du							
M'1' '	4 1- 14	Type de	milieu réc	epteur	eur Eau douce de surface							
Milleu recep	Milieu récepteur du rejet  Nom du milieu réc					eau de la	Betoulle (	BV la Cr	euse)			
Polluant	autorisé	Conce	ntration a rejet (mg		oint de et / ou				Reno	dement (%	(o)	
DB	$3O_5$		35			et	$\boxtimes c$	ou		60		
DC	CO		200			et 🖂 ou				60		
MI	ES					et	et 🖂 ou			50		
NGL (azo	te global)					et		ou				
NTK (azote	e Kjeldhal)				[	et		ou				
p]	Н					et		ou				
NH						et		ou				
P	Pt .					et		ou				
Charges rejeté	es par l'ouvraș	ge										
			Confo	rmité du	rejet en c	oncentrati	on et/ou e	n rendem	ent selon	arrêté		
Date du bilan	Conformité	DBO <sub>5</sub>			CO	M	ES	No	GL	F	<b>P</b> t	
24h	(Oui/Non)	Conc mg/l	Rend %	Conc mg/l	Rend %	Conc mg/l	Rend %	Conc mg/l	Rend %	Conc mg/l	Rend %	

### STEU Nº 18 : Station d'épuration de la Charse (Saint-Yrieix-les-Bois)

Code Sandre de la station : 0423250S0002

Caractéristiqu	es générales											
Filière de traite		e)		Lagı	ınage r	natur	el					
Date de mise er	n service			01/0	6/1999	)						
Commune d'im	plantation			Sain	t-Yriei	ix-les	-Bois (2	3250)				
Lieu-dit				La C	Charse							
Capacité nomin	ale STEU en E	H <sup>(1)</sup>		130	(6 kg	DBO	5/j)					
Nombre d'abon	nés raccordés			48								
Nombre d'habi	tants raccordés			58 (6	estimé)	)						
Débit de référer	nce journalier a	dmissible	en m³/j	26								
Prescriptions of	le rejet											
G	. ,	Auto	orisation e	en date du	1							
Soum	nise a	☐ Déc	laration e	n date du								
3.632 /		Type de	milieu réc	epteur	Ea	au do	uce de s	urface				
Milieu recep	lieu récepteur du rejet Nom du milieu réce					uissea	au de La	rdillier (E	BV la Cre	use)		
Polluant	autorisé	Conce	u point de g/l)	e		et /	ou		Ren	dement (%	(o)	
DB	$O_5$		35				et	$\boxtimes$	ou		60	
DC	CO		200				et		ou		60	
MI	ES					et 🖂 ou			ou		50	
NGL (azo	te global)						et		ou			
NTK (azote	e Kjeldhal)						et	П	ou			
pl						Ē	] et		ou			
NH							et		ou			
P	t						et		ou			
Charges rejeté	es par l'ouvra	ge										
	•		Confo	ormité du	rejet e	n cor	ncentrati	on et/ou e	en renden	nent selon	arrêté	
Date du bilan	Conformité				CO		M	ES	N	GL	F	<b>P</b> t
24h	(Oui/Non)	Conc mg/l	Rend %	Conc mg/l	Ren %		Conc mg/l	Rend %	Conc mg/l	Rend %	Conc mg/l	Rend %

### STEU Nº 19 : Station d'épuration Route de la Scierie (La Saunière)

Code Sandre de la station : 0423169S0002

Caractéristiqu											
Filière de traite	`	.e)		•	ues biolo	giques					
Date de mise en				Mai							
Commune d'in	plantation				aunière (						
Lieu-dit				Rout	e de la S	cierie					
Capacité nomir		H <sup>(1)</sup>			(6,6 kg I	BO5/j)					
Nombre d'abor				62							
Nombre d'habi	tants raccordés			126 (	(estimé)						
Débit de référe	nce journalier a	dmissible	en m <sup>3</sup> /j	16,5							
Prescriptions of	de rejet										
C	.: \	Auto	orisation e	n date du							
Soun	iise a	Déc	laration e	n date du							
3.6'1' /	. 1	Type de	milieu réc	epteur	eur Eau douce de surface						
Milieu récep	epteur	Ruis	seau de la	Betoulle (	BV la Cr	euse)					
Polluant	autorisé	Conce	ntration a rejet (mg		int de et / ou				Reno	dement (%	(o)
DB	$8O_5$		35			et	$\boxtimes c$	ou		60	
DC	CO		200			et	$\boxtimes$	ou		60	
M	ES					et		ou		50	
NGL (azo	te global)					et		ou			
NTK (azot						et		ou			
•											
p]						et		ou			
NI	-I <sub>4</sub> <sup>+</sup>					et		ou			
P	Pt .					et		ou			
Charges rejeté	es par l'ouvra	ge									
		Conformi			rejet en o	oncentrati	on et/ou e	n rendem	ent selon	arrêté	
Date du bilan	Conformité	DE	$8O_5$	DO	CO	M	ES	N	GL	F	t
24n	24h (Oui/Non) Conc Rend mg/l %	Conc mg/l	Rend %	Conc mg/l	Rend %	Conc mg/l	Rend %	Conc mg/l	Rend %		
			mg/i /v mg/i								

## STEU N° 20 : Station d'épuration du Bourg (Savennes) Code Sandre de la station : 0423170S0001

Caractéristiqu	es générales												
Filière de traite	ment (cf. annex	e)		Filtre	es à sable								
Date de mise en	n service			01/0′	7/2002								
Commune d'in	plantation			Save	nnes (231	70)							
Lieu-dit				Le M	léry								
Capacité nomin	nale STEU en E	H <sup>(1)</sup>		100	(6,0 kg D	BO5/j)							
Nombre d'abor	nés raccordés			46									
Nombre d'habi	tants raccordés			77 (e	stimé)								
Débit de référe	nce journalier ac	dmissible	en m <sup>3</sup> /j	15									
Prescriptions of	le rejet												
_		Auto	orisation e	n date du									
Soum	nise à	☐ Déc	laration e	n date du									
3.6111		Type de	milieu réc	epteur	eur Eau douce de surface								
Milieu récep	Milieu récepteur du rejet  Nom du milieu réce					eau de Re	illat (la G	artempe)					
Polluant	autorisé	Concentration au po			;	et /	ou		Reno	dement (%	(ó)		
DB	3O <sub>c</sub>		35	, 1)		et	$\boxtimes$	N11		60			
DC			200							60			
M	ES				et 🔀 ou			ou		50			
NGL (azo	te global)					et		ou					
NTK (azot	e Kjeldhal)					et		ou					
p]	Н					et		ou					
NI	${ m H_4}^+$					et		ou					
P	Pt .					et		ou					
Charges rejeté	es par l'ouvrag	ge											
			Confo	rmité du	rejet en co	oncentrati	on et/ou e	n rendem	ent selon	arrêté			
Date du bilan	Conformité	DE	$8O_5$	DO	CO	M	ES	NO	GL	P	<b>'</b> t		
24h	(Oui/Non)	Conc	Rend	Conc	Rend	Conc	Rend	Conc	Rend	Conc	Rend		
		mg/l	%	mg/l	%	mg/l	%	mg/l	%	mg/l	%		

### STEU N° 21 : Station d'épuration des Loges (La Brionne)

Code Sandre de la station : 0423033S0001

Caractéristiqu	es générales										
Filière de traite	ment (cf. annex	e)		Filtre	es plantés	de roseau	ıx				
Date de mise er	n service			20/0	7/2007						
Commune d'in	plantation			La B	rionne (2	3033)					
Lieu-dit				Les 1	Loges/Mé	riguet					
Capacité nomir	nale STEU en E	H <sup>(1)</sup>		<b>90</b> (	5,4 kg DI	3O5/j)					
Nombre d'abor	més raccordés			35							
Nombre d'habi	tants raccordés			75 (e	estimé)						
Débit de référe	nce journalier a	dmissible	en m³/j	13,5							
Prescriptions of	de rejet										
C	.: <u>\</u>	Aut	orisation e	n date du	•••						
Soun	nise a	Déc	laration e	1 date du							
3.6'11' /		Type de	milieu réc	epteur	Eau c	louce de s	urface				
Milieu récep	Milieu récepteur du rejet  Nom du milieu réc				Ruiss	eau La Ta	nche (BV	la Gartei	npe)		
Polluant autorisé Concentration au rejet (mg/l					;	et /	ou ou		Reno	dement (%	ю́)
DE	$8O_5$		35		[	et	$\boxtimes c$	ou		60	
DO	CO		200			et	$\boxtimes$	ou		60	
M	ES					et	Ou			50	
NGL (azo	ote global)					et	<u> </u>	ou			
NTK (azot						et		ou			
`	н Н					et					
NI					L	=		ou			
	•				L	et		ou			
F						et		ou			
Charges rejeté	es par l'ouvrag	ge	C 1	.,, 1	• ,		. , ,	1	. 1	247	
Date du bilan Conformité			Conto 3O <sub>5</sub>		rejet en c CO	1	on et/ou e ES	I	ient selon GL	I	Pt .
Date du bilan 24h		Conc mg/l	Rend %	Conc mg/l	Rend %	Conc mg/l	Rend %	Conc mg/l	Rend %	Conc mg/l	Rend %

### STEU N° 22 : Station d'épuration La Station (gare) (La Brionne)

Code Sandre de la station : 0423033S0002

Caractéristiqu	es générales										
Filière de traite	_	e)		Filtre	es planté	s de roseau	ıx				
Date de mise en	service			2013	}						
Commune d'im	plantation			La B	rionne (2	23033)					
Lieu-dit				Rout	e de Gu	eret					
Capacité nomin	ale STEU en E	H <sup>(1)</sup>		90 (5	5,14 kg I	BO5/j)					
Nombre d'abon	nés raccordés			34							
Nombre d'habit	tants raccordés			73 (e	estimé)						
Débit de référer	nce journalier a	dmissible	en m³/j	11,7							
Prescriptions d	le rejet										
9	. ,	Auto	orisation e	en date du	l						
Soum	iise a	Déc	laration e	n date du							
N 6'11' /	. 1	Type de	milieu réc	epteur	Eau	douce de s	surface				
Milieu récep	teur du rejet	Nom du	milieu réc	cepteur	Ruis	seau la Tai	nche (BV	la Garten	npe)		
Polluant	autorisé	Conce	ntration a rejet (mg			et /	ou / ou		Ren	dement (%	(o)
DB	$O_5$		35			et	$\boxtimes$	ou		60	
DC	CO		200			et	$\boxtimes$	ou		60	
MI	ES					et 🖂 ou				50	
NGL (azo	te global)					et		ou			
NTK (azote	e Kjeldhal)					et		ou			
pl						et		ou			
NH						et		ou			
P	t					et		ou			
Charges rejeté	es par l'ouvra	ge									
	-		Confo	ormité du	rejet en	concentrati	ion et/ou o	en renden	nent selon	arrêté	
Date du bilan	Conformité	i i			CO	M	ES	N	GL	F	t
24h	(Oui/Non)	Conc mg/l	Rend %	Conc mg/l	Rend %	Conc mg/l	Rend %	Conc mg/l	Rend %	Conc mg/l	Rend %

### STEU N° 23 : Station d'épuration de Chignaroche (Anzême)

Code Sandre de la station : 0423004S0002

T													
Caractéristiqu	ies générales												
Filière de traite	ment (cf. annex	e)		Lit b	actérien								
Date de mise en	n service			01/0	9/1994								
Commune d'in	nplantation			Anzé	ème (2300	04)							
Lieu-dit				Chig	naroche								
Capacité nomir	nale STEU en E	H <sup>(1)</sup>		80 (5	kg DBO	5/j)							
Nombre d'abor	nés raccordés			32									
Nombre d'habi	tants raccordés			51 (e	estimé)								
Débit de référe	nce journalier a	dmissible	en m <sup>3</sup> /j	12									
Prescriptions of	de rejet												
		Auto	orisation e	n date du	·								
Soun	nise à	Déc	laration e	n date du									
2.511		Type de	milieu réc	epteur	teur Eau douce de surface								
Milieu récepteur du rejet  Nom du milieu réce				epteur	Ruiss	eau de Va	lette (BV	la Creuse	e)				
Polluant	Polluant autorisé  Concentration au rejet (mg/l				;	et /	ou		Reno	dement (%	<b>б</b> )		
DE	$8O_5$		35		et 🔀 ou			ou		60			
DO	CO		200		Г	et 🖂 ou				60			
M	ES				et 🖂 ou					50			
	ote global)				Г	et		ou					
NTK (azot					L	et		ou					
p	H				L	et		ou					
NI	H <sub>4</sub> <sup>+</sup>					et		ou					
F	Pt .					et		ou					
Charges rejeté	es par l'ouvra	ge											
			Confo	rmité du	rejet en c	oncentrati	on et/ou e	n rendem	ent selon	arrêté			
Date du bilan	Conformité	DE	3O <sub>5</sub>	Do	CO	M	ES	NO	GL	F	<b>P</b> t		
24h	(Oui/Non)	Conc	Rend	Conc	Rend	Conc	Rend	Conc	Rend	Conc	Rend		
		mg/l	%	mg/l	%	mg/l	%	mg/l	%	mg/l	%		
		1	1		I		1				1		

## STEU N° 24 : Station d'épuration de Les Quatre Chemins (Saint-Yrieix-les-Bois) Code Sandre de la station : 0423250S0003

Caractéristiqu	es générales											
Filière de traite	ment (cf. annex	e)		Lagu	ınage natı	ırel						
Date de mise er	n service			01/0	6/1983							
Commune d'im	plantation			Sain	t-Yrieix-l	es-Bois (2	3250)					
Lieu-dit												
Capacité nomin	ale STEU en E	H <sup>(1)</sup>		80 (	4 kg DBC	<b>)</b> 5/j)						
Nombre d'abon	nés raccordés			9								
Nombre d'habi	tants raccordés			11 (e	estimé)							
Débit de référes	nce journalier a	dmissible	en m <sup>3</sup> /j	12								
Prescriptions of	le rejet											
		Auto	orisation e	n date du	·							
Soum	nse à	Déc	laration e	n date du								
3.6'1' /		Type de	milieu réc	epteur	teur Eau douce de surface							
Milieu récep	teur du rejet	Nom du	milieu réc	epteur	teur Ruisseau de Lavaud (BV la Creuse)							
Polluant	Polluant autorisé  Nom du milieu réce  Concentration au rejet (mg/l				;	et /	ou		Reno	dement (%	(ó)	
DB	$O_5$		35		et 🔀 ou			ou		60		
DC	CO		200		et 🛛 ou			ou		60		
MI	ES					et 🖂 ou				50		
NGL (azo	te global)					et		ou				
NTK (azoto	e Kjeldhal)					et		ou				
p]	Н					et		ou				
NF	${ m H_4}^+$					et		ou				
P	't					et		ou				
Charges rejeté	es par l'ouvra	ge					-	_				
			Confo	rmité du	rejet en c	oncentrati	on et/ou e	n rendem	ent selon	arrêté		
Date du bilan	Conformité	DBO <sub>5</sub>		Do	CO	M	ES	NO	GL	F	t	
24h	(Oui/Non)	Conc mg/l	Rend %	Conc mg/l	Rend %	Conc mg/l	Rend %	Conc mg/l	Rend %	Conc mg/l	Rend %	
		mg/l % mg/l		<i>3</i>								

<sup>(1)</sup> EH ou Equivalent-Habitant : unité de mesure de la capacité d'une filière d'épuration, basée sur le rejet journalier moyen théorique d'un abonné domestique (2) en tonnes de Matière Sèche (tMS)

### STEU N° 25 : Station d'épuration du Bourg + Monteillard (Saint-Silvain-Montaigut)

Code Sandre de la station : 0423243S0001

_															
Caractéristiqu	es générales														
Filière de traite	ment (cf. annex	e)		Filtro	es plantés	de roseau	ıx								
Date de mise en	n service			2017	2017										
Commune d'in	plantation			Sain	Saint-Silvain-Montaigut (23242)										
Lieu-dit															
Capacité nomin	nale STEU en E	H <sup>(1)</sup>		80 (	<b>80</b> (4,63 kg DBO5/j)										
Nombre d'abor	23	23													
Nombre d'habi	31 (6	31 (estimé)													
Débit de référer	nce journalier a	dmissible	en m³/j	11,1											
Prescriptions of	le rejet														
_	en date du	l													
Soum	nse à	Déc	laration e	n date du											
3.6'1' /		Type de	milieu réc	epteur	eur Eau douce de surface										
Milieu récepteur du rejet  Nom du milieu récept					La G	artempe									
Polluant	autorisé	Conce	ntration a rejet (mg		:	et /	ou ou		Reno	dement (%	<b>%</b> )				
DB	$SO_5$		35		[	et	$\boxtimes$	ou		60					
DO	CO		200			et 🔀 ou				60					
M	ES					et 🛛 ou				50					
NGL (azo	te global)					et		ou							
NTK (azot	e Kjeldhal)					et		ou							
p]	Н					et		ou							
NF	${ m H_4}^+$					et		ou							
P	Pt .					et		ou							
Charges rejeté	es par l'ouvra	ge													
			Confe	ormité du	rejet en c	oncentrati	ion et/ou e	en renden	ent selon	arrêté					
Date du bilan	Conformité	DE	$3O_5$	Do	CO	M	ES	N	GL	F	Pt				
24h	(Oui/Non)	Conc mg/l	Rend %	Conc mg/l	Rend %	Conc mg/l	Rend %	Conc mg/l	Rend %	Conc mg/l	Rend %				
					1		1				1				

## STEU N° 26 : Station d'épuration de Barbant (Saint-Laurent) Code Sandre de la station : 0423206S0002

Caractéristiqu	es générales													
-	ment (cf. annex	e)		Filtre	es plantés	de roseau	X							
Date de mise en	n service			01/0	01/01/2005									
Commune d'in	 iplantation			Saint	Saint-Laurent (23206)									
Lieu-dit				Barb	Barbant									
Capacité nomin	nale STEU en El	H <sup>(1)</sup>		<b>75</b> (4	75 (4,5 kg DBO5/j)									
Nombre d'abor	21													
Nombre d'habi	tants raccordés			41 (e	estimé)									
Débit de référe	nce journalier ac	dmissible	en m <sup>3</sup> /j	11										
Prescriptions de rejet														
		Auto	orisation e	n date du										
Soumise à Déclaration en de														
,		epteur	teur Eau douce de surface											
Milieu récep	oteur du rejet	epteur	Fossé	(BV de la	a Creuse)									
Polluant	autorisé	Conce	ntration at rejet (mg		}	et /	ou		Reno	dement (%	(o)			
DB	$8O_5$		35			et	$\boxtimes c$	ou		60				
DC	CO		200		Г	et 🛛 ou				60				
M	ES				et 🖂 ou					50				
NGL (azo	ote global)				et ou									
NTK (azot						et		ou						
p]						et		ou						
NI	14 <sup>+</sup>				L	et		ou						
P	't				L	et		ou						
Charges rejeté	es par l'ouvrag	ge												
			i		•		on et/ou e	l .		arrêté				
Date du bilan 24h	Conformité (Oui/Non)	DB	$SO_5$	DO	CO	M	ES	NO	GL '	P	Pt '			
24H	(Oul/Non)	Conc mg/l	Rend %	Conc mg/l	Rend %	Conc mg/l	Rend %	Conc mg/l	Rend %	Conc mg/l	Rend %			

### STEU N° 27 : Station d'épuration de Banassat (Saint-Sulpice-le-Guérétois)

Code Sandre de la station : 0423245S0003

Caractéristiqu	ıes générales													
_	ement (cf. annex	(e)		Filtre	es à sable									
Date de mise e	`	<u>,                                      </u>		01/0	01/06/2005									
Commune d'in					Saint-Sulpice-le-Guérétois (23245)									
Lieu-dit	_ <del>-</del>			Bana	Banassat									
Capacité nomi	nale STEU en E	H <sup>(1)</sup>		60 (	60 (3,6 kg DBO5/j)									
Nombre d'abonnés raccordés					25									
Nombre d'habi	46 (e	stimé)												
Débit de référence journalier admissible en m³/j														
Prescriptions	de rejet													
Soun	nise à	en date du n date du												
Milieu récep	oteur du rejet		milieu réc milieu réc			Eau douce de surface Ruisseau de Planches (BV la Creuse)								
Polluant	autorisé	Conce	ntration a rejet (mg		;	et /	ou ou		Reno	dement (%	ю́)			
DE	$3O_5$		35		[	et	$\boxtimes$	ou		60				
DO	CO		200			et	$\boxtimes$	ou	60					
M	ES					et 🖂 ou				50				
NGL (azo	ote global)				[	et		ou						
NTK (azot	e Kjeldhal)					et		ou						
p	<u></u> Н				Γ	et		ou						
NI	$H_4^+$					et		ou						
I	Pt					et		ou						
Charges rejeté	ées par l'ouvra	ge					-							
Date du bilan	Conformité	DE			rejet en c	et en concentration et/ou MES		en rendement se		on arrêté				
24h	(Oui/Non)	Conc mg/l	Rend %	Conc mg/l	Rend %	Conc mg/l	Rend %	Conc mg/l	Rend %	Conc mg/l	Rend %			

## STEU N° 28 : Station d'épuration du Bourg (Gartempe) Code Sandre de la station : 0423088S0001

Caractéristiqu	es générales														
Filière de traitement (cf. annexe)					es à sable										
Date de mise en	n service			02/02	02/02/2012										
Commune d'im	plantation			Garte	Gartempe (23088)										
Lieu-dit															
Capacité nomir	nale STEU en E	H <sup>(1)</sup>		60 (	<b>60</b> (3,6 kg DBO5/j)										
Nombre d'abor	16	16													
Nombre d'habi	19 (e	19 (estimé)													
Débit de référer	nce journalier ac	lmissible	en m <sup>3</sup> /j	7,2											
Prescriptions of	le rejet														
	n date du														
Soumise à Déclaration en da					ate du										
3.6111	epteur	eur Eau douce de surface													
Milieu récepteur du rejet  Nom du milieu récept					La Ga	ırtempe									
Polluant	autorisé	Conce	ntration a rejet (mg		;	et /	ou ou		Reno	dement (%	(ó)				
DB	$8O_5$		35			et	$\boxtimes c$	ou		60					
DO	CO		200		Г	et 🛛 ou				60					
M	ES				Г	   et		ou		50					
NGL (azo						et		ou							
						_									
NTK (azot						et		ou							
p]					L	et		ou							
NF	· I4+					et		ou							
P	't					et		ou							
Charges rejeté	es par l'ouvrag	ge													
			Confo	ormité du	rejet en c	oncentrati	on et/ou e	n rendem	ent selon	arrêté					
Date du bilan Conformit		DE	3O <sub>5</sub>	DO	CO	M	ES	NO	GL	F	Pt				
24h	(Oui/Non)	Conc mg/l	Rend %	Conc mg/l	Rend %	Conc mg/l	Rend %	Conc mg/l	Rend %	Conc mg/l	Rend %				

### STEU N° 29 : Station d'épuration de La Faye (Saint-Yrieix-les-Bois)

Code Sandre de la station : 0423250S0004

Caractéristiqu															
Filière de traite	ment (cf. annex	e)		Filtre	Filtres à sable										
Date de mise en	n service			01/1	01/12/2004										
Commune d'in	plantation			Sain	Saint-Yrieix-les-Bois (23250)										
Lieu-dit				La F	La Faye/Chaumeix										
Capacité nomir	nale STEU en E	H <sup>(1)</sup>		<b>60</b> (	<b>60</b> (3,6 kg DBO5/j)										
Nombre d'abor	nés raccordés			29	29										
Nombre d'habi	tants raccordés			35 (6	35 (estimé)										
Débit de référe	nce journalier a	dmissible	en m <sup>3</sup> /j	7,2											
Prescriptions of	de rejet														
Soum	en date du	١													
Souli	iisc a	Déc	laration e	n date du											
Miliau rácar	taur du raiat	epteur													
Milieu récepteur du rejet  Nom du milieu récep					Ruiss	seau de La	vaud (BV	la Creus	e)						
Polluant	autorisé	Conce	ntration a rejet (mg			et /	ou ou		Reno	dement (%	6)				
DB	$SO_5$		35			et	$\boxtimes$	ou		60					
DO	CO		200		[	et	$\boxtimes$	ou		60					
M	ES				[	et 🛛 ou			50						
NGL (azo	te global)				[	et		ou							
NTK (azot	e Kjeldhal)				[	et		ou							
p]	Н				[	et		ou							
NI	$\mathrm{H_4}^+$				[	et		ou							
P	Pt .				[	et		ou							
Charges rejeté	es par l'ouvra	ge			<u> </u>		-	<u> </u>							
			Confo	ormité du	rejet en c	oncentrati	ion et/ou e	en renden	nent selon	arrêté					
Date du bilan	Conformité	DE	$3O_5$	De	CO	M	ES	N	GL	F	Pt .				
24h (Oui/Non)		Conc mg/l	Rend %	Conc mg/l	Rend %	Conc mg/l	Rend %	Conc mg/l	Rend %	Conc mg/l	Rend %				

### STEU N° 30 : Station d'épuration "éco-village La Grangeade" (Saint-Christophe)

Code Sandre de la station: 0423186S0001

Caractéristiqu	es générales														
Filière de traite	ment (cf. annex	e)		Filtre	es plantés	de roseau	ıx								
Date de mise en	n service			2013	2013										
Commune d'in	plantation			Saint	Saint-Christophe (23186)										
Lieu-dit	La G	La Grangeade													
Capacité nomir	nale STEU en E	H <sup>(1)</sup>		<b>50</b> (	<b>50</b> (3 kg DBO5/j)										
Nombre d'abor	8	8													
Nombre d'habi	15 (e	15 (estimé)													
Débit de référe	7,5														
<b>Prescriptions</b>	de rejet														
		Auto	orisation e	n date du	•••										
Soun	nise à	☐ Déc	laration e	1 date du											
Type de milieu récept					Eau	douce de s	urface								
Milieu récepteur du rejet  Nom du milieu récept					ur Ruisseau du Pré Chapitre (BV la Gartempe)										
Polluant	autorisé	Conce	ntration a rejet (mg		;	et /	ou ou		Reno	dement (%	(ó)				
DE	$8O_5$		35			et	$\boxtimes$	ou		60					
DO	CO		200			et	$\square$	ou		60					
M	ES					et	ou		50						
NGL (azo	te global)					et		ou							
NTK (azot	e Kieldhal)					et		ou							
	 H					et		ou							
NI						et		ou							
	······································					et		ou							
Charges rejeté	es par l'ouvra;	Je													
onarges reject	pur rouvru		Confo	rmité du	reiet en o	concentrati	ion et/ou e	en rendem	ent selon	arrêté					
Date du bilan	Conformité	DE			CO	1	ES	I.	GL	I	Pt .				
24h	(Oui/Non)	Conc	Rend	Conc	Rend	Conc	Rend	Conc	Rend	Conc	Rend				
		mg/l	%	mg/l	%	mg/l	%	mg/l	%	mg/l	%				

## STEU N° 31 : Station d'épuration d'Anzême Péchadoire (Anzême) Code Sandre de la station : 0423004S0003

Caractéristiqu	es générales														
Filière de traitement (cf. annexe)					nage natu	ıerl									
Date de mise en	n service			1995	1995										
Commune d'in	plantation			Anzé	Anzême										
Lieu-dit				Péch	Péchadoire										
Capacité nominale STEU en EH (1)					<b>49</b> (3 kg DBO5/j)										
Nombre d'abor	9	9													
Nombre d'habi	14 (e	14 (estimé)													
Débit de référer	nce journalier a	dmissible	en m <sup>3</sup> /j	7											
Prescriptions of	le rejet														
		Auto	orisation e	n date du	•••										
Soumise à Déclaration en da				n date du											
) ('1' /	epteur	eur Eau douce de surface													
Milieu récepteur du rejet Nom du milieu récep					la Cre	euse									
Polluant	autorisé	Conce	ntration a rejet (mg		;	et /	ou ou		Reno	dement (%	(o)				
DB	3O <sub>5</sub>		35			et	$\boxtimes c$	ou		60					
DC	CO		200		Г	et	$\boxtimes$	ou		60					
M	ES				et 🖂 ou					50					
NGL (azo	te global)				Γ	et		ou							
NTK (azot					Г	et		ou							
[p]						et		ou							
NH						et		ou							
P															
						et		ou							
Cnarges rejete	es par l'ouvrag	ge	C f -			4 4 :	4/		41	^4.4					
Date du bilan	Conformité	DE			rejet en co CO	l .	on et/ou e ES	l .	lement selon arrêté  NGL Pt						
24h	(Oui/Non)		l		I		Ī		Ī		Rend				
	, ,	Conc mg/l	Rend %	Conc mg/l	Rend %	Conc mg/l	Rend %	Conc mg/l	Rend %	Conc mg/l	Kend %				

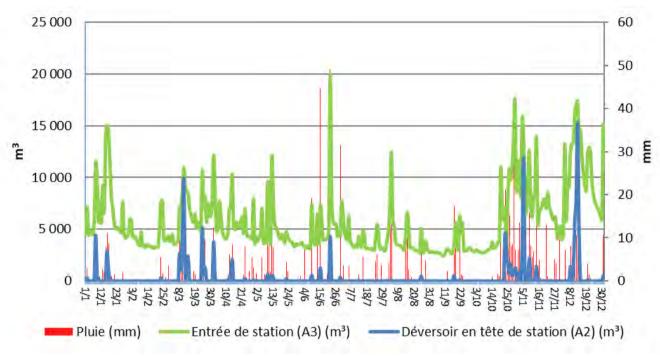
## STEU N° 32 : Station d'épuration Lotissement Demoranges (Saint-Vaury) Code Sandre de la station : 0423247S0004

Caractéristiqu	es générales														
Filière de traite	ment (cf. annex	e)		Filtro	e à sable										
Date de mise en	n service			2008	2008										
Commune d'in	plantation			Sain	Saint-Vaury										
Lieu-dit				Dem	oranges										
Capacité nomin	nale STEU en E	H <sup>(1)</sup>		40 (	<b>40</b> (2,4 kg DBO5/j)										
Nombre d'abor	11	11													
Nombre d'habi	18 (e	18 (estimé)													
Débit de référer	nce journalier a	dmissible	en m <sup>3</sup> /j	6											
Prescriptions of	de rejet			-											
	en date du														
Soum	n date du														
	epteur	eur Eau douce de surface													
Milieu récepteur du rejet  Nom du milieu récep					ur Ruisseau de l'étang de Coudert (BV la Gartempe)										
Polluant autorisé Concentration au p					;	et /	ou ou		Ren	dement (%	(a)				
1 Officialit	autorisc		rejet (mg	g/l)		_			KCII	acincin (7	u)				
DB	3O <sub>5</sub>		35			et		ou		60					
DO	CO		200			et	$\boxtimes c$	ou		60					
M	ES					et 🔀 ou				50					
NGL (azo	te global)					et		ou							
NTK (azot	e Kjeldhal)					et		ou							
p]	 H				Г	et	П	ou							
NI						et		ou							
P	Pt					et		ou							
Charges rejeté	es par l'ouvrag	e				_									
gj		•	Confo	ormité du	rejet en c	oncentrati	on et/ou e	en rendem	ent selon	arrêté					
Date du bilan	Conformité	DE	$3O_5$	l .	CO	I .	ES	1	GL	I.	Pt .				
24h	(Oui/Non)	Conc	Rend	Conc	Rend	Conc	Rend	Conc	Rend	Conc	Rend				
		mg/l	%	mg/l	%	mg/l	%	mg/l	%	mg/l	%				

# ANNEXE 3.1 - EVOLUTION DES VOLUMES ANNUELS EN ENTREE ET SORTIE DE LA STATION DES GOUTTES DE GUERET (Extrait rapport du prestataire 2023)

### Volume entrant dans le système de traitement

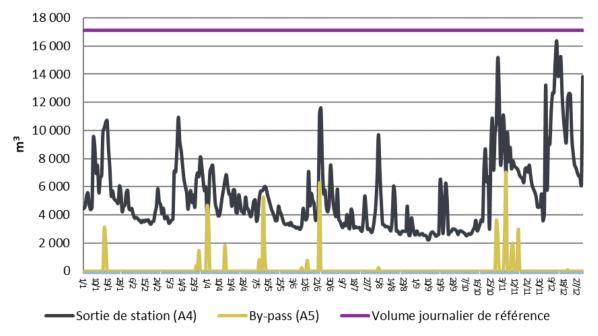
Volume journalier au niveau du déversoir en tête de station (A2) et de l'entrée de la station (A3) en m³/j



Le volume total annuel d'effluents entrant dans la station (A3) est de 2 097 246 m³. Les volumes déversés en tête de station (A2) ont été de 127 332 m³ (+120 % par rapport à 2022) lié aux importantes précipitations du 4<sup>ème</sup> trimestre 2023.

### Volume sortant du système de traitement

Volume journalier au niveau de l'entrée (A3), de la sortie (A4) et au niveau du Bypass (A5) en m³/j



Le volume total annuel d'effluents traités sortant de la station (A4) est de 1 964 530 m³. Il y a eu 54 407 m³ d'eaux prétraitées déversées au niveau du by-pass du bassin tampon (A5).

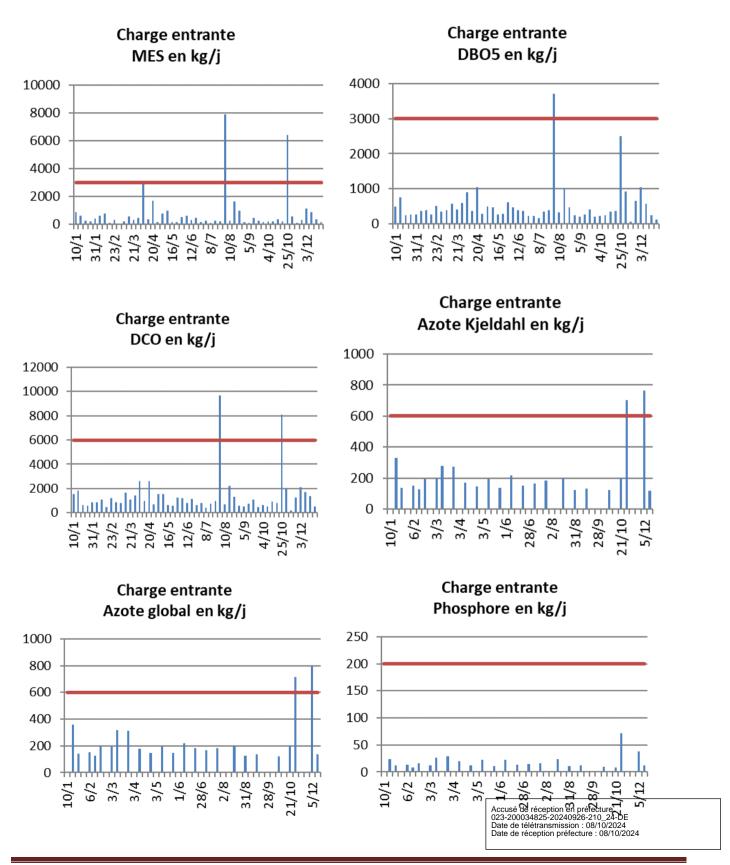
Accusé de réception en préfecture 023-200034825-20240926-210 24-DE

## ANNEXE 3.2 - POLLUTION ENTRANTE DANS LE SYSTEME DE TRAITEMENT DE LA STATION DES GOUTTES (Extrait rapport du prestataire 2023)

Charge annuelle pour les paramètres DCO, MES, DBO5, NTK, NGL et Pt correspondant aux points réglementaires :

- Déversoir entrée STEP (A2) le cas échéant
- Entrée de la STEP (A3)
- Et Apports extérieurs (A7) le cas échéant

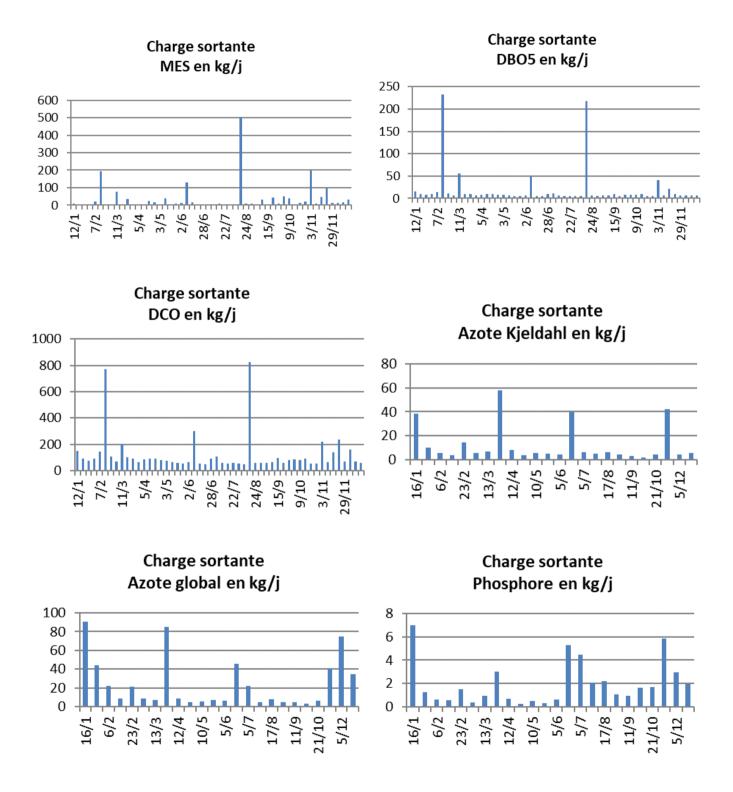
Flux entrée réglementaire Fe kg/j = [Concentration réglem. Ce (mg/l) x Volume réglemen. entrée Ve (m³)] / 1000



# ANNEXE 3.3 - POLLUTION SORTANTE DU SYSTEME DE TRAITEMENT DE LA STATION DES GOUTTES (Extrait rapport du prestataire 2023)

Flux réglementaire sortie Fs kg/j = [Concentration réglemen. sortie Cs (mg/L) x Volume réglemen. sortie Vs (m³)] / 1000

- Sortie de la station (A4)
- Bypass intermédiaire (A5) le cas échéant
- Déversoir entrée STEP (A2) le cas échéant



## ANNEXE 3.4 – CALCUL DES RENDEMENTS DE LA STATION DES GOUTTES DE GUERET (Extrait rapport du prestataire 2023)

Rendement réglementaire Rdtr = 100 x [1 – (Flux réglementaire sortie Fs / Flux réglementaire entrée Fe)

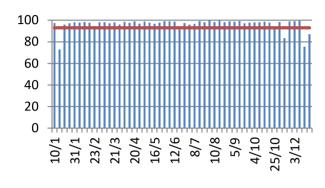
### Flux réglementaire entrée Fe = Flux (A2 + A3 +A7)

- Déversoir entrée STEP (A2) le cas échéant
- Entrée de la STEP (A3)
- Et Apports extérieurs (A7) le cas échéant

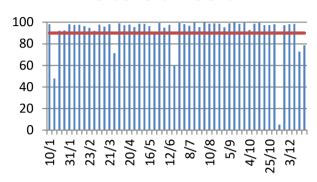
### Flux réglementaire sortie Fs = Flux (A2 + A4 + A5)

- Sortie de la station (A4)
- Bypass intermédiaire (A5) le cas échéant
- Déversoir entrée STEP (A2) le cas échéant

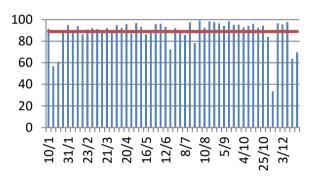
#### Rendement DBO5 en %



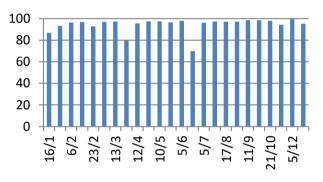
### Rendement MES en %



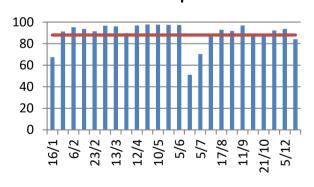
### Rendement DCO en %



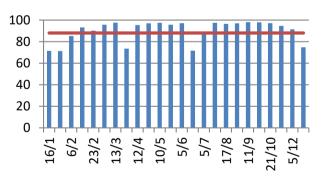
### Rendement Azote Kjeldahl en %



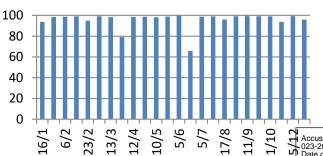
### Rendement Phosphore en %



#### Rendement Azote Global en %



### Rendement Azote Ammoniacal en %



### ANNEXE 4 : NOTE DE L'AGENCE DE L'EAU LOIRE-BRETAGNE (mars 2024)





Egalité Fratermité

Édition mars 2024

### Note d'information sur les redevances L'agence de l'eau vous informe



Vous pouvez retrouver le prix de l'eau de votre commune sur www.services.eaufrance.fr

### Les composantes du prix de l'eau :

- le service de distribution de "eau potable (abonnement, consommation)
- · le service de collecte et de traitement des
- + les redevances de l'agence de l'eau
- les contributions aux organismes publics (OFB, VNF...) et l'éventuelle TVA

Le onx moyen de l'eau en Loire-Bretagne est de 4.66 euros TTC par m³ (Sispea - données agrégées

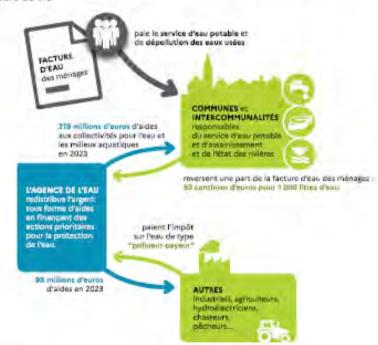
erman una frança di Appentica (FA Vicenamo)

### POURQUOI DES REDEVANCES?

Les redevances des agences de l'eau sont des recettes fiscales environnementales perçues auprès de ceux qui utilisent l'eau et qui en altèrent la qualité et la disponibilité (consommateurs, activités économiques).

Les agences de l'eau redistribuent cet argent collecté sous forme d'aides pour mettre aux normes les stations d'épuration, fiabiliser les réseaux d'eau potable, économiser l'eau, protéger les captages d'eau potable des pollutions d'origine agricole, améliorer le fonctionnement naturel des rivieres...

Au travers du prix de l'eau, chaque habitant contribue à ces actions au service de l'intérêt commun et de la préservation de l'environnement et du cadre de vie.





### NOTE D'INFORMATION DE L'AGENCE DE L'EAU

et à joincire au RPQS - Expport sonnei sur le prix et le qualité du escréte public de l'esu et de l'assainless

Particle 1.2224-6 du code general des collectivités territoriales, mocifié par la jos n'2016-1087 du 8 août 2016 - en 131, repose à ja/au maire ou à laieu président-e de l'établissement public de coo Intercommunate l'obligation de présenter à son assemblée délibérante un repport annuel sur le paix et la qualité du service public (PPQS) desdrés notamment à l'information des usages. Ce rapport est présente de l'échtiment public de coopération intercommunate y justif la présente note de l'échtiment public de coopération intercommunate y justif la présente note distinction de la mode de l'appare de finate un l'offrée de less un pla reference (ignant sur le ficture d'esu des aboutés et sur la réalisation de son programme pluniannue (d'intervention. IPPQS > des réponses à vos questions : https://www.services.eaufrance.fr/gestion/pipqi/vis-questions

NOTE D'INFORMATION SUR LES REDEVANCES DE L'AGENCE DE L'EAU LOIRE-BRETAGNÉ

Accusé de réception en préfecture 023-200034825-20240926-210\_24-DE Date de télétransmission : 08/10/2024 Date de réception préfecture : 08/10/2024

Edition mars 2024

### D'OÙ PROVIENNENT LES REDEVANCES 2023?

En 2023, le montant global des redevances (tous usages de l'eau confondus) émises par l'agence de l'eau s'est élevé à plus de 375 millions d'euros dont plus de 279 millions en provenance de la facture d'eau.

### recettes / redevances

Qui paie quoi à l'agence de l'eau pour 100 € de redevances en 2023 ?

(valeurs résultant d'un pourcentage pour 100 €) - source agence de l'eau Loire-Bretagne



0,61 € de redevance de pollution pavé par concernés



2,76 € de redevance de pollution payés par les industriels (y compris réseaux de

collecte) et les activités économiques concernés



65 € de redevance de pollution domestique payés par les abonnés (y compris réseaux de collecte)



11,31 € de redevance de pollutions diffuses payés par les distributeurs de produits phytosanitaines et répercutés sur le prix des produits

de redevances émises par l'agence de l'eau 100 EURO en 2023



0,58 € de redevance pour la protection du milieu aquatique payé par les pêcheurs



1,93 € de redevance cynégétique payé par les chasseurs



2,55 € redevance de prélèvement pavés par les irrigants



5,84 € de redevance de prélèvement payés par les activités



9,42 € de redevance de prélèvement payes par les collectivités pour alimentation en eau

### À QUOI SERVENT LES REDEVANCES ?

Grâce à ces redevances, l'agence de l'eau apporte, dans le cadre de son programme d'intervention, des concours financiers (subventions) aux personnes publiques (collectivités territoriales...) ou privées (acteurs industriels, agricoles, associatifs...) qui réalisent des actions ou projets d'intérêt commun au bassin ayant pour finalité la gestion équilibrée des ressources en eau. Ces aides réduisent d'autant l'impact des investissements des collectivités, en particulier, sur le prix de l'eau. Elles représentent 75 % du budget annuel moyen de l'agence de l'eau. Les 25 % restants financent : la surveillance, les contributions versées à l'office français de la biodiversité (OFB) et à l'établissement public du Marais Poitevin (EPMP), le fonctionnement de l'agence de l'eau...

### interventions / aides

Comment se répartissent les aides pour la protection des ressources en eau pour 100 € d'aides en 2023 ? (valeurs résultant d'un pourcentage pour 100 € d'aides en 2023) + source agence de l'eau Loire-Bretagne. 2023 est la cinquième année du 11º programme d'intervention (2019-2024) de l'agence de l'eau.



2,67 € aux acteurs économiques pour la dépollution industrielle



30,80 € aux collectivités pour l'épuration et la gestion des eaux de pluie



11,90 € pour lutter contre les pollutions diffuses et protéger les captages

d'aides accordées par l'agence de l'eau 100 en 2023



4,62 € aux collectivités rurales et urbaines pour l'amélioration de la qualité du service d'eau potable







En 2023, plus de 227 millions d'euros d'aides, soit 52 % des aides\* de l'agence de l'eau Loire-Bretagne, accompagnent des actions de lutte contre les effets du dérèglement climatique.

\*Sasé les 436 millions d'aides versées en 2023, incluant les dotations de l'État dans le cadre du Fonds vert et de la lutte contre les futtes

NOTE D'INFORMATION SUR LES REDEVANCES DE L'AGENCE DE L'EAU LOIREMENTAGNE. Rapport annuel sur le pris et la qualité du service public de l'eau et de l'assimisament.

### **ACTIONS AIDÉES**

### PAR L'AGENCE DE L'EAU LOIRE-BRETAGNE EN 2023

L'année 2023 marque la cinquième année du 11º programme d'intervention de l'agence de l'eau Loire-Bretagne et de son contrat d'objectif et de performance 2019-2024 signé avec l'État. Des indicateurs annuels permettent de mesurer et suivre les efforts des maîtres d'ouvrage et de l'agence de l'eau en faveur des ressources en eau et des milieux aquatiques.

### EN 2023...

















\*MACC: mesures agric-environmementales et climptopies, 840 pour agriculturo biologique, PSE: palentient pour su vioes environmement no

### CHANGEMENT CLIMATIQUE

L'eau est un des marqueurs principaux du changement climatique.

Plus de 52 % du programme d'intervention de l'agence de l'eau Loire-Bretagne est consacré au changement climatique en 2023 :

- · solutions fondées sur la nature ;
- · gestion et partage de la ressource ;
- · économies d'eau ;
- gestion durable des eaux de pluie ;
- · étude ;
- sensibilisation:
- communication...

4 670 projets ont été financés par l'agence de l'eau Loire-Bretagne pour un montant de plus de 382 millions d'euros d'aides. 595 projets ont bénéficié de fonds d'État pour un montant de plus de 54 millions d'euros d'aides.

Des projets portés par les collectivités, les acteurs économiques et les associations pour lutter contre les pollutions, restaurer les milieux aquatiques, améliorer la surveillance des milieux, sensibiliser aux enjeux de l'eau ou encore assurer la solidarité internationale.

### VOUS AIDEZ À AGIR

Pour agir plus efficacement face au dérèglement climatique, l'agence de l'eau Loire-Bretagne met en oeuvre son Plan de résilience eau 2023-2024. En 2024, 3 appels à projets sont renouvelés et leur enveloppe portée à 120 millions d'euros.





Retrouvez le Plan de résilience : bit.lv/Plan-Resilience-Eau

### ACCORDS DE RÉSILIENCE

Pour réagir face à la sécheresse en 2022, l'agence lance au printemps 2023 : les accords de résilience.

Un dispositif innovant pour un accompagnement financier sur-mesure aux collectivités qui s'engagent: dans l'amélioration de leur gestion de l'eau potable.

En savoir plus sur les accords de résillence : bit.ly/Securiser-Eau-Potable

NOTE DINKORNÁ BON SUR LES REJEVANCES Accusé de réception en préfecture 023-200034825-20240926-210 24-DE

Date de télétransmission : 08/10/2024
Date de réception préfecture : 08/10/2024

### LA CARTE D'IDENTITÉ DU BASSIN LOBE-BRETAGNE

Des sources de la Loire et de l'Allier jusqu'à la pointe du Finistère, le bassin Loire-Bretagne couvre 155 000 km², soit 28 % du territoire métropolitain. Il comprend le bassin de la Loire et de ses affluents, de la Vilaine, les bassins côtiers bretons, vendéens et le Marais poitevin.

Son littoral s'étend sur 6 654 km, de la baie du Mont-Saint-Michel à l'île de Ré, soit 36 % des côtes métropolitaines. Il concerne 336 communautés de communes, près de 6 800 communes, 36 départements et 8 régions en tout ou partie et plus de 13 millions d'habitants.





AELB-DIC + Mars 2024 - Imprim/bit but paper PES



9, avenue de Buffon + CS 36339 45063 ORLÉANS CEDEX 2 contact@eau-loire-bretagne.fr 02 38 51 73 73

### ARMORIQUE

Parc technologique du Zoopôle Espace d'entreprises Keraia - 8ât, 9 18, rue de Sabot + 22440 PLOUFRAGAN armorique@eau-loire-bretagne.fr 02 96 33 62 45

### MAINE-LOIRE-OCEAN

NANTES (dep. 44 + 49 + 85) 1, rue Eugène Varlin - CS 40521 44105 NANTES CEDEX 4 mlo-nantes@eau-loire-bretagne.fr 02 40 73 06 00

LE MANS (dep. 49 - 50 - 53 - 61 - 72) 17, rue Jean Grémillon + CS 12104 72021 LE MANS CEDEX 2 mlo-lemans@eau-loire-bretagne.fr

02 43 86 96 18











Suivez l'actualité de l'eau du bassin sur agence.eau-loire-bretagne.fr et découvrez les aides de l'agence pour agir et accélérer sur aides-redevances.eau-loire-bretagne.fr

63370 LEMPIDES

04 73 17 07 10

sur l'eau

MISSION COMMUNE

pour l'eau, la biodiversité et le littoral

GRANDES PRIORITÉS

86282 SAINT-BENOIT CEDEX

05 49 38 09 82

poitou-limousin@eau-loire-bretagne.fr

Partager la ressource Restaurer les cours d'eau Agir pour les eaux littorales

**AGENTS ENGAGÉS** 

19, allées des eaux et forêts - CS 40039

allier-loire-amont@eau-loire-bretagne.fr

pour une expertise au service de l'eau, sur le territoire. Garantir le bon état des eaux métropolitain

L'eau, une priorité pour tous !

2024 marque pour les 6 agences de l'eau 60 années d'engagement pour l'eau.



Rendez-vous du 19 au 21 novembre au Salon des maires et des collectivités locales. • • >





Retrouvez toutes les ressources sur le site https://lesagencesdeleau.fr